Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000



Vol. 65 No 18 SAINT-BONIFACE, JEUDI 25 AOÛT 1977

Les provinces anglophones et la proposition Lévesque

"Si l'objectif du Québec est l'indépendance, et seulement l'indépendance, pourquoi s'embarrasserait-on de ce que les provinces anglophones peuvent faire ou ne pas faire au sujet de l'enseignement en langue française dans le cadre de leurs compétences respectives? En se préoccupant de ce que veulent faire les provinces anglophones, le Parti québécois laisse entrevoir publiquement, pour la première fois depuis sa victoire du 15 novembre dernier, la possibilité d'une solution de type fédéral autre que la séparation."

-Professeur Edward McWhinney

☐ Dans un article qu'il a adressé récemment au quotidien LE DEVOIR, M. Edward McWhinney, professeur de droit constitutionnel à l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique, examine la toute dernière proposition faite aux provinces anglophones par le gouvernement québécois touchant des accords de réciprocité possibles dans le domaine de l'éducation. Le point de vue du professeur McWhinney est extrêmement intéressant. Voici:

Le gouvernement québécois vient d'inviter les autres provinces à conclure avec le Québec des arrangements bilatéraux qui garantiraient, à l'intérieur de chaque province contractante, l'enseignement en langue française ou en langue anglaise, selon le cas, aux enfants de citoyens canadiens qui résident dans une province et qui déménagent ensuite dans l'autre.

On a rapporté de diverses manières que le Premier ministre Trudeau avait exprimé à ce sujet des réserves, tant légales que politiques. M. Trudeau, rapporte-t-on également, a conseillé aux provinces anglophones de ne pas conclure de tels accords avec le Québec.

Les réserves légales exprimées par M. Trudeau paraissent dénuées de fondement. La proposition québécoise ne soulève aucun problème de souveraineté comme tel. Elle ne soulève également aucune question d'ingérence provinciale dans le pouvoir fédéral relatif aux affaires étrangères Sous l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, l'éducation relève totalement de la compétence constitutionnelle des provinces. Dans les matières qui relèvent de leur autorité constitutionnelle respective, il est élémentaire que n'importe quelle province membre d'un système fédéral peut conclure avec une autre province membre des accords qui les lient mutuellement. Des accords de cette nature son matière courante dans les systèmes fédéraux contemporains en Europe. On les rencontre, par exemple, en Allemagne fédérale et en Suisse. De tels accords sont compatibles avec le droit constitutionnel

(suite, page 14)

BAIN '77

Un désir qui se crée d'apprendre la langue

Le cours de perfectionnement de la langue et de méthodologie de l'enseignement, Bain '77 a déplacé au Québec, pendant le mois de juillet, soixante et douze enseignants de l'Ouest canadien. La majorité d'entre eux venaient du Manitoba, une vingtaine de l'Alberta et quelques autres de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Ils enseignent tous le français. Dans des écoles françaises, dans des classes de "French" ou en classe d'immersion. La formation était assurée par des professeurs du CUSB, MM. Antoine Gaborieau, Beaufort Péan,Tahib Soufi, Benoit Paris, un membre du B.E.F., Mlle Jeannette Arcand, une équipe de l'ONF, un professeur invité de l'université Laval, M. Lesage et un autre, membre d'un institut français, Mme Monique Lebre, M. Fernand Marion assurait la direction administrative. Bain '77 était financé à 50% par le Secrétariat d'Etat, pour le reste par le CUSB, le BEF, les EFM et diverses commissions scolaires. Une Bourse de $800 était allouée par étudiant, ceux-ci n'avaient, au plus, à supporter qu'un coût de $135; frais d'inscription. Cours et ateliers portaient sur l'étude et l'expression de la langue française.

Cap Rouge, en amont de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent. A la sortie de la petite bourgade, en bordure *de la route qui suit le fleuve*, le campus Notre-Dame-de-Foy. Propriété d'une congrégation religieuse, il accueille en été de nombreux stagiaires. Les Canadiens Français de l'Ouest ont élu domicile au Pavillon Champagnat. De leur bâtiment, ils ont vue sur le Saint-Laurent. *Au loin, de temps en temps,* passe un navire transatlantique. Calme d'un campus pendant la saison estivale. Calme et dépaysement. La résidence des stagiaires est située assez loin de la grande ville pour permettre à une bonne ambiance de travail de se développer. Pas trop. Il *faut que tous puissent facilement* descendre à Québec et se plonger dans l'atmosphère de la capitale francophone d'Amérique du Nord. Et personne ne s'en prive.

(suite, page 4)



La mer, l'air salin, l'odeur des ports de pêche, les beaux bateaux, l'hospitalité acadienne qui ne s'oublie pas... Il sera question de tout cela, et de plus, dans une série d'articles dont le premier paraitra dans le prochain numéro de LA LIBERTÉ sous la signature de Jean-Jacques Le François. Cette photo des quais de Caraquet, centre de pêche important du Nouveau-Bunswick, est due à la courtoisie du ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick.

POSSIBILITÉ D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE 19 NOVEMBRE

Selon l'analyste politique du quotidien d'Ottawa The Citizen , **Peter Benesh, interviewé mardi matin à l'émission de la CBC,** Information Radio, **il est possible que des élections générales aient lieu avant Noël, lesquelles se tiendraient le 19 novembre. Le Premier Ministre Trudeau céderait aux pressions de son entourage et des organisateurs libéraux qui s'inquiéteraient de la situation économique qui continue de se détériorer au Canada et seraient pressés de s'assurer le pouvoir avant l'hiver qui sera difficile. Une réunion importante des libéraux doit avoir lieu les 6 et 7 septembre à Ottawa au cours de laquelle la question d'une élection générale serait réglée.**

Éditorial

Les provinces anglaises et le français

Les premiers ministres des provinces anglaises, bien sûr, respectent la maternité, sont prêts à combattre le péché et les maléfices de l'Esprit Malin, et souhaitent la paix et la bonne entente. D'où la déclaration qu'ils ont émise conjointement à l'issue de la réunion de St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, la semaine dernière, où ils s'étaient réunis pour discuter les grandes questions du jour et aussi une proposition du premier ministre du Québec selon laquelle les élèves et étudiants des provinces anglaises pourraient être inscrits à l'école anglaise, au Québec, à condition que ces provinces accordent l'enseignement en français, sinon à leur minorité francophone, au moins aux Québécois qui s'y établiraient.

On s'attendait bien à ce qu'une telle proposition ne soit pas acceptée des premiers ministres des provinces anglaises. Ils ont donc réussi à se débarasser de la patate chaude que leur avait lancée M. Lévesque en se déclarant bien en faveur des droits des minorités officielles et disposé à faire en sorte que ces droits soient respectés. Déclaration de principe. Et ils ont demandé au conseil des ministres de l'éducation d'étudier la situation. Ils ont même amené l'idée de se réunir de nouveau d'ici un an sur la question.

Ils ont, bien entendu, refusé de signer les accords de réciprocité, comme on a appelé la formule québécoise, suggérés par le premier ministre du Québec, accords qui de toute façon eussent valu peu, attendu que n'importe quelle Législature eut pu, par après et n'importe quand, soit les modifier, soit les annuler tout simplement.

Il faut reconnaître que la proposition québécoise était très rigide, et là, on peut croire que le gouvernement québécois n'a jamais pensé qu'elle serait acceptée. Si elle l'avait été, cela aurait voulu dire que les provinces anglaises se seraient engagées à mettre sur pied des systèmes complets d'enseignement pour les francophones, systèmes à peu près impossibles - si l'on parle de véritables systèmes d'éducation française - à réaliser présentement et pour longtemps encore, sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick, à cause du manque de ressources humaines et matérielles considérables que cela représenterait. Les francophones, s'ils sont nombreux en Ontario et au Nouveau-Brunswick, ne le sont pas dans la plupart des autres provinces anglaises où ils sont dans bien des cas dispersés et dans bien des cas aussi malheureusement peu intéressés à une éducation française véritable. On n'a qu'à observer la chamaillerie, ici même au Manitoba, entre les groupes qui veulent l'école "mixte" - voie certaine vers l'assimilation - et ceux qui veulent l'école française.

La francophonie dans les provinces anglaises a perdu beaucoup de plumes au cours des dernières décennies. L'assimilation lui a enlevé presque la moitié de ses effectifs, et en maints endroits, l'avenir n'a rien de rassurant.

La rencontre de St. Andrews aura, en tout cas, servi à rappeler comment la minorité anglaise au Québec est choyée, elle qui a ses bonnes écoles, ses commissions scolaires bien organisées, beaucoup d'argent, alors que les minorités francophones dans la plupart des provinces anglaises vivotent culturellement et, dans bien des cas, s'assimilent presque allègrement.

Jean-Jacques Le François

La goutte d'eau qui fera déborder le vase

Après avoir, au plus fort de la période des vacances, donc des voyages, mis le couteau dans le dos du public voyageur, des compagnies de transport aérien et de nombreuses entreprises dépendant du bon fonctionnement du service aérien au Canada, des contrôleurs de la circulation aérienne, ramenés à leur poste par une loi spéciale du Parlement, réussissaient, au lendemain de la rentrée, à mettre les bois dans les roues du système. A Toronto et à Montréal, ils retardaient les envolées d'une façon telle que la société Air Canada dut, jeudi et vendredi de la semaine dernière, à Toronto, annuler cinquante-huit envolées.

L'an dernier, l'association des contrôleurs de la circulation aérienne (CATCA) a causé beaucoup d'ennuis au public, aux entreprises, et a ébranlé le gouvernement. Les contrôleurs avaient alors déclenché une grève illégale sur la question du français dans l'air. Cette année, la grève était légale. Nous n'entrerons pas ici dans les détails des négociations qui ont précédé la grève. Le public se fiche royalement que des fonctionnaires dont le salaire annuel moyen est de l'ordre de $18,000 - les contrôleurs les plus expérimentés touchant jusqu'à $25,000 - ne soient pas satisfaits d'une augmentation de salaire si situant dans le cadre des normes de la commission anti-inflation. Le public se fiche des problèmes de reclassification et des à côtés de la question.

Le public veut vaquer à ses affaires aussi normalement que possible et n'être pas constamment aux prises avec des situations découlant de grèves d'employés de services essentiels. Deux grèves des contrôleurs de la circulation aérienne en un an, c'est trop. Pour comble, le président de la CATCA, M. Jim Livingston, qui ne pèche pas par manque d'arrogance, a déclaré que de nouveaux troubles étaient à prévoir d'ici huit mois attendu que des négociations débuteront d'ici là en vue de la convention de l'an prochain.

Les contrôleurs ne doivent pas avoir beaucoup d'amis de ce temps-ci. Le coup de rage de samedi le 6 août 1977 de la CATCA pourrait bien constituer la goutte d'eau qui fera déborder le vase.

Le public a certainement applaudi le gouvernement pour avoir fait cesser la grève. Et l'on peut croire que ce même public appuierait le gouvernement si ce dernier décidait, l'un de ces jours - ce qui n'est pas impossible -, de retirer le droit de grève non seulement aux fonctionnaires mais aussi aux autres travailleurs employés dans les services essentiels au bon fonctionnement de l'économie et au bien-être de la population.

Le droit de grève fut accordé aux fonctionnaires en 1967, sous le gouvernement Pearson. On peut croire que Monsieur Trudeau n'aurait pas, lui, consenti aux fonctionnaires le droit de grève.

Au moment du déclenchement de la grève des contrôleurs, le ministre du Transport, l'honorable Otto Lang, a laissé entendre que le gouvernement songerait à interdire la grève dans les services essentiels. Même si son collègue, le ministre du Travail, l'honorable John Mundo, a déclaré ne pas croire à l'efficacité d'une telle interdiction, il est permis de penser que des mesures en ce sens ne sont pas étrangères aux préoccupations actuelles du gouvernement, mesures qu'appuierait certainement la masse de la population.

Jean-Jacques Le François.

L'opinion des autres

LE BILINGUISME SCOLAIRE À LA MANIÈRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

□ Le texte que nous reproduisons ici a été adressé au quotidien montréalais LE DEVOIR par un lecteur de Tracadie, Nouveau-Brunswick, M. André Landry.

Le Nouveau-Brunswick est souvent cité comme modèle à suivre quant aux efforts déployés pour assurer le respect des droits linguistiques et scolaires de la minorité. C'est ainsi que je lisais en page 5 du DEVOIR, livraison du 22 juin 1977 : Le Nouveau-Brunswick, en adoptant une loi sur les langues officielles qui entrera en vigueur cette année, a consacré l'égalité des deux langues officielles (...) dans son système d'éducation.

Mais les dispositions prises tout récemment dans l'entente fédérale-provinciale en ce qui a trait aux langues officielles dans les écoles françaises montrent que l'on a, ici, une façon toute particulière de protéger les droits linguistiques et scolaires de la minorité.

Non seulement a-t-on tout fait pour qu'aucun district francophone n'ait accès aux octrois du fédéral en matière de langue seconde (ce dont je ne me plains guère, puisque l'unilinguisme est plus formateur que l'apprentissage hâtif et simultané de deux, trois ou quatre codes linguistiques) mais on noie dans les fonds généraux de la province les dix millions destinés à l'enseignement et au perfectionnement des enseignants de français!

$750,000 seront dépensés pour l'enseignement de la langue seconde dont $54,000 pour la formation des maîtres en langue seconde! Et

(suite, page 14)

Les états d'âme linguistiques des différents groupes ethniques au Québec

□ "Pour les anglophones, le français est acceptable comme langue de culture, mais non pour le travail ou les affaires". Cela vous dit quelque chose? C'est l'une des conclusions de l'analyse d'une campagne d'information et de publicité menée récemment au Québec, animée par la Régie de la langue. Lisez ce texte que nous reproduisons ici de Antennes (juin 1977), revue québécoise des communications éditée par le Service des Communications du ministère des Communications, sous la signature de Pierre Caron.

La campagne d'information et de publicité de la Régie de la langue française, visant à promouvoir l'usage du français au Québec, a eu un impact considérable sur la population. Sa notoriété a été l'une des plus élevées qu'une telle campagne ait connue.

Son évaluation a été doublement révélatrice. D'une part, elle a montré les réactions des différents groupes ethniques devant la perspective d'un usage accru du français. D'autre part, elle a révélé les effets d'une façon de communiquer avec le public.

Les objectifs principaux de la campagne étaient de créer un environnement favorable à l'application de la loi, de susciter une certaine fierté chez les Québécois francophones, de diffuser de l'information sur les différents aspects de la loi, de rappeler choquant pour les autres. Cela pouvait donner aux anglophones l'impression qu'ils avaient encore un répit, répit toutefois contredit par la campagne qui leur rappelait quasiquotidiennement

aux anglophones que le français est la langue officielle du Québec et que, comme tel, il est appelé à devenir la langue de communication, du travail et des affaires.

En étudiant les résultats de la campagne, on s'est aperçu que, d'une façon générale, peu de gens connaissaient la loi. Mais chez les anglophones, on déclarait volontiers qu'on en avait une connaissance suffisante, surtout parce qu'on ne voulait pas en entendre parler. Chez les Italiens, choisis comme groupe allophone témoin, on en avouait une connaissance moyenne.

Dès le début, ces traits dominants sont apparus lors d'entrevues qui avaient pour but de définir un slogan. Ces entrevues ont été animées par la société "Multi-Réso" de Montréal, avec deux groupes de francophones, deux groupes d'anglophones et deux groupes d'Italiens de la région métropolitaine de Montréal.

Le slogan qui, au premier abord, était le plus accepté dans tous les groupes, s'énonçait ainsi: "Le français, parlons-en moins, parlons-le plus". Anglophones, Italiens et francophones l'aimaient, mais pour différentes raisons.

Les anglophones, très significativement, lui reconnaissaient une valeur d'ordre uniquement culturel. Pour eux, le français est acceptable comme langue de culture, mais non pour le travail ou pour les affaires.

Pour les Italiens, le slogan signifiait: "quand on parle français, il faut le bien parler", ce qui n'apparaît en rien contraignant, aussi longtemps que le "quand" n'est pas autrement précisé.

Les francophones aimaient bien le slogan parce qu'ils y décelaient un élément dynamique et évolutif. De plus, ils croyaient que le slogan pourrait être bien accepté par les anglophones.

Toutefois, la Régie de la langue française favorisait un slogan plus concert: "Chez nous, c'est en français que ça se passe." Cette formule choquait les anglophones qui la trouvaient trop dure. Ils avaient l'impression qu'ils devraient parler français dans leurs foyers.

Les Italiens ne s'en formalisaient pas trop mais, au fond d'eux-mêmes, ils ne croyaient pas que le français pût devenir la langue du travail et des affaires.

Toutes choses étant considérées, on adopta le slogan maintenant bien connu: "De plus en plus, au Québec, c'est en français que ça se passe."

C'était plus crédible pour les francophones et moins ment que les entreprises se francisaient, que l'étiquetage des produits devait se faire au moins en français et en anglais, qu'il ne serait plus possible d'exercer au sein d'une corporation professionnelle sans avoir une connaissance d'usage du français.

La notoriété de la campagne a été évaluée par une nouvelle série d'entrevues en février dernier. Pour les Italiens, c'est l'une des deux ou trois campagnes qui les ont le plus frappés. Ils ont surtout remarqué le slogan dans le métro à Montréal, et à la télévision.

Chez les francophones et chez les anglophones, il a fallu "assister" la notoriété de la campagne. Ils ne citaient pas spontanément la campagne de la Régie de la langue française, mais en leur demandant s'ils avaient vu, lu ou entendu des messages du gouvernement, ils citaient presque toujours les messages de la Régie.

Assez bizarrement, cela peut signifier que les gens ne considèrent pas les messages gouvernementaux comme de la publicité. La vraie publicité, pour le public, ce sont les annonces sur la bière, les fromages, les savons, etc.

Les francophones ont surtout remarqué la publicité à la télévision et dans le métro, pour les Montréalais. Ils l'ont aimée parce que l'on mettait l'accent sur le fait qu'ils constituaient la majorité de la population au Québec. La radio a joué un rôle assez effacé du fait que la campagne était couplée avec la "Minute juridique" dont l'heure de diffusion était laissée à l'initiative des stations.

D'une façon générale, les anglophones n'ont pas aimé la campagne, qui leur rappelait constamment l'usage accru du français au Québec, mais deux tendances principales se dégagent des réactions: on ne veut pas en entendre parler, ou il serait peut-être temps d'apprendre le français et de s'intégrer à la majorité québécoise.

Les anglophones sont rarement disposés à faire l'effort. Ils n'acceptent bien que l'étiquetage bilingue parce qu'ils n'ont qu'à tourner l'emballage pour lire la version anglaise. La francisation dans les entreprises et dans les corps professionnels ne leur plaît pas, mais ils déclarent que, si c'est nécessaire, ils s'y adapteront.

Détail piquant, ils ont retourné un argument que l'on entend souvent à propos de la publicité d'expression française au Québec: ils ont trouvé que l'on percevait trop, dans le texte anglais publié dans les journaux anglophones, qu'ils avait été pensé en français, puis traduit! Les anglophones ont également trouvé au texte un aspect trop juridique.

La campagne et son évaluation ont eu le mérite de donner un aperçu de l'évolution du fait français au Québec. Beaucoup d'anglophones considèrent encore le français comme une langue de culture, une sorte de moyen de communication agréable à posséder pour le raffinement de l'esprit, une manière d'objet de luxe que l'on peut négliger sans inconvénient!

Il faut s'élever vigoureusement contre cet état d'esprit insidieux qui semble reconnaître une place à la langue sans lui en accorder une réellement. Pour survivre au Québec, la langue doit être un instrument essentiel, fondamental, de la vie de tous les jours. Cela implique son usage courant dans le monde des affaires et du travail, ce qui peut être réalisé sur une échelle beaucoup plus vaste qu'on ne le fait actuellement, sans pénaliser le commerce et certaines affaires qui continueront à se traiter en anglais quand ce sera nécessaire.

Entre la nécessité et la loi du moindre effort, il y a souvent toute une marge où le français a sa place. ■

L'ACELF: appui à la réciprocité

L'Association d'Education de Langue Française a tenu la semaine dernière son congrès annuel à Moncton. Environ quatre cents personnes participaient à cette assemblée générale, dont trois cent vingt cinq délégués mandatés.

Le thème d'ensemble de cette réunion était "les politiques en éducation française au Canada". L'ACELF, à l'unanimité réitérait son soutient au gouvernement québécois en ce qui concerne son projet d'accords de réciprocité en matière d'enseignement. M. Alfred Monnin a été réélu à la présidence de l'association.

Trois questions ont été développées au cours de ce congrès. D'abord la mise sur pied d'un plan accéléré de développement de l'enseignement en français au Canada, déjà annoncé lors du dernier congrès, la création de facultés interprovinciales au niveau universitaire. Enfin, on devait également discuter du matériel didactique, les manuels scolaires français.

L'étude de ces trois points était précédée de la présentation d'un rapport préliminaire de recherches sur l'enseignement effectuées depuis un an et demi dans les diverses provinces. M. Roger Rioux s'occupe de cette recherche dans l'Ouest canadien. Au total, quatre personnes s'occupaient des recherches à partir desquelles le secrétariat de l'ACELF élaborait son rapport préliminaire. Ce rapport doit être complété et achevé en cours d'année avant d'être largement diffusé à travers les communautés francophones, auprès des gouvernements provinciaux et du Secrétariat d'Etat.

La démarche de l'ACELF, ressemble de près à celle de la Fédération des Francophones Hors Québec qui publiait récemment un autre rapport sous le titre de "Les Héritiers de Lord Hurham". Les préoccupations de l'ACELF, cependant se situent uniquement dans le domaine de l'éducation française alors que la FFHQ traitait également de politique, d'économie et de culture. En matière d'éducation les deux rapports risquent de se recouper en certains points. Celui de l'ACELF devrait être plus approfondi. La recherche de l'ACELF se veut une recherche professionnelle qui touche à la pédagogie, les manuels scolaires et les programmes, les désirs des communautés et enseignants francophones en matière d'éducation.

Lorsque l'ACELF a présenté son mémoire à la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 101 au Québec elle préconisait déjà la réciprocité en matière d'éducation dans les provinces. Elle exige que les minorités francophones à travers le Canada puissent bénéficier de leurs droits dans toutes les provinces. Le Congrès de l'ACELF a voté une motion réaffirmant cette position et

(suite, page 7)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'Actualité

Arrêtez, regardez, écoutez...

Autrefois, à ce que l'on appelait les passages à niveau, c'est-à-dire là où la voie ferrée croisait les chemins carossables, il y avait une affiche qui transmettait le message suivant: "Arrêtez, regardez, écoutez". Les voitures automobiles n'étaient pas nombreuses à cette époque, mais des automobilistes, par étourderie, par distraction réussissaient quand même à se faire écrabouiller par les trains lancés à toute vapeur sur les rails.

Aujourd'hui, la plupart des passages à niveau sont munis de signaux électriques, sinon de barrières. Cela n'empêche pas encore tout à fait les accidents. De nos jours, c'est la course folle, effrénée, même si on ne va nulle part. Chacun est pris par sa petite affaire, n'arrête pas, ne regarde pas, n'écoute pas. C'est le moyen sûr de ne pas être renseigné. Pourtant, Dieu sait s'il est important, à notre époque, d'être bien informé.

Dimanche le 7 août, une dizaine d'heures après le déclenchement de la grève des contrôleurs de la circulation aérienne, des gens arrivaient aux aéroports ignorant tout de la grève. On en parlait quand même aux nouvelles depuis l'après-midi de la veille... Mais non. Des voyageurs interviewés disaient n'être "pas au courant"... Quelqu'un me dit: "Les gens ne savent rien, ne s'intéressent à rien". Chose certaine, souvent ils n'écoutent pas lorsqu'on leur parle. Ils se concentrent sur leur petite affaire. Cela risque de leur jouer des tours.

Cette année, LA LIBERTÉ a suspendu sa publication un moment pour permettre à son personnel peu nombreux de se reposer. Pendant plusieurs semaines précédant les vacances, un avis fut publié à la une, indiquant que LA LIBERTÉ ne paraîtrait pas les 4, 11 et 18 août, que le premier numéro après les vacances sortirait des presses le 25 août. Croyez-le ou non, des gens ont téléphoné au bureau du journal chaque jour, comme si rien n'était... Ils paraissaient vraiment surpris lorsqu'on leur disait que la prochaine édition ne paraîtrait que le 25... Ils n'avaient pas lu. Pourtant, le journal devait les intéresser puisqu'ils tentaient de nous téléphoner...

Depuis longtemps, la Rédaction fait savoir aux lecteurs que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi précédant la date de parution. Or chaque semaine, certains tentent de forcer la note et se présentent avec des communications le lundi et même le mardi, alors qu'ils nous faut boucler les pages...

Arrêtez, regardez, écoutez. Cela, peut vous rendre de grands services...

Jean de Lotainville

BAIN '77... (suite)

Bain '77 a lieu à un moment propice, quand on peut s'imprégner au maximum de cette culture qu'on est venu chercher. La saison des théâtres d'été bat son plein. On donne une pièce sur les Patriotes au Bois de Coulonge, une autre de Félix Leclerc à l'île d'Orléans. A Québec même, pendant dix jours, se tient le Dixième Festival d'Eté de la ville, avec force théâtres de plein air, spectacles, et animation de rue. Pauline Julien et Jean-Pierre Ferland se produisent sur la terrasse Dufferin. Chaque soir les boîtes à chanson font leur plein d'assoiffés de musique. Québec à cette période de l'année vit à rythme accéléré. Lieu et temps on été bien choisis. Les francophones de l'Ouest retrouvent un peu de leurs racines. On prend conscience, avec une acuité jamais atteinte, d'appartenir à une communauté linguistique. Et du coup on reprend confiance en soi-même.

Pavillon Champagnat, les soixante-douze stagiaires travaillent fort. Surtout les matins, qui sont exclusivement réservés aux cours. Enfin, plus ou moins fort.

L'opération "Bain", avait été lancée à la suite d'un sondage du BEF qui a révélé un besoin de recyclage et de complément de formation chez les enseignants. L'objectif de Bain '77: recyclage en français et pédagogie mais aussi plongeon dans un milieu français, afin de recharger les batteries de cette culture française que l'on perd petit à petit de vue, à force d'isolement. D'ailleurs certains professeurs n'ont jamais eu l'occasion de suivre de session de recyclage en français de toute leur carrière. Et les carrières des *participants de Bain '77 sont* parfois longues.

Un mois pour accomplir tant de choses, c'est bien trop court. Tous en sont conscients. Les professeurs: "nous n'avons pu donner aux étudiants (les stagiaires) que la soif d'apprendre", "nous leur avons mis l'eau à la bouche". D'ailleurs, dans les évaluations revient la même idée: "une envie, un désir qui se créent d'apprendre une langue". Les stagiaires: "nous aurions aimé approfondir ces études..."

Aux stagiaires, rentrés chez eux, de poursuivre, de leur propre chef, cet apprentissage. Une enseignante de l'Alberta nous faisait d'ailleurs part de son intention de reprendre des études poussées en linguistique à la rentrée prochaine. Après de nombreuses années d'enseignement.

Paradoxalement, Bain '77 peut faciliter la compréhension des anglais, de ceux du moins qui participaient au stage. Il y en avait quelques-uns.

Les professeurs, chargés des cours, font passer quelques idées maîtresses, dans le peu de temps qui leur est alloué, tout en s'efforçant de corriger au maximum les erreurs induites par l'anglicisation; faux amis et anglicismes.

L'après midi est libre, réservé aux ateliers à des travaux à remettre où à des sorties. On passe du temps à regarder les films de l'ONF, et à s'initier à des techniques d'artisanats: l'un des animateurs montre l'art de tresser des ceintures fléchées. "Participation générale: 100%", dit M. Gaboriau.

Parmi les professeurs, on laisse parfois poindre un peu d'amertume: on aurait voulu faire plus, exiger plus.

Pour les cours, le bilan de Bain '77 semble positif. Du moins le dit-on dans toutes les salles du pavillon Champagnat. Evidemment les "bûcheurs" n'ent ont pas pour leur compte. Ils préféraient passer plus de temps dans les livres. Les autres ont choisi la culture en vie et en activité du Québec.

L'ACCUEIL QUÉBÉCOIS

A Cap Rouge, professeurs et stagiaires trouvent tout sur leur place: études, atmosphère de travail, loisirs, conférences, rencontres, et une ambiance de groupe qui est au rire et à la chanson.

Ils pourraient ne pas quitter le campus. Mais s'ils sont venus à Cap Rouge, c'est également pour pourvoir rencontrer les Québécois. Ils sont reçus par le gouvernement. Voilà pour l'aspect officiel. Reste à rencontrer ce peuple dont un enseignant dit, avec un accent d'envie dans la voix, qu'il constitue une force. Ce qui est vrai. Il affirme sa différence et jette même parfois brutalement son nationalisme à la tête d'individus qui ne jurent que par l'unité canadienne.

Les réactions à ce contact sont mitigées. Difficiles à saisir. Allant de l'envie de s'établir dans la Belle Province à la prise de conscience de ce qui fait la différence entre Canadien Français de l'Ouest et Québécois.

Tous, à l'unanimité, reconnaissent l'accueil des Québécois et en sont charmés. Un accueil qui est plus qu'une légende. De nombreuses sorties confirment cette image du Québec qu'on rapporte chez soi. Pour ceux du moins pour qui Bain '77 est l'occasion du premier contact avec la province.

Les Laurentides, l'île aux Coudres, la côte Nord, Saint-Jean-Port-Joli. Tous les endroits touristiques du Québec, ou presque, sont visités. Avec émerveillement devant les vieilles constructions québécoises, les vestiges de ce passé qui est également celui des Canadiens Français de l'Ouest. "Ici on marche sur l'histoire" dit-on. Mais aussi la déception devant les exagérations de l'exploitation touristique, comme ces dizaines de boutiques-champignons qui vendent du kitch aux touristes américains, à Saint-Jean-Port-Joli.

Les rencontres vont bon train. Pas assez au goût de certains. Et on envisage une autre formule pour l'avenir. Comme, par exempe, de faire le stage dans un établissement où des Québécois eux-mêmes suivraient des cours. Cela faciliterait un contact permanent. Québec a trop de choses à offrir pour ne pas s'y prendre sans guide, ou du moins ne pas rater trop de points d'intérêt. Parmi les stagiaires, certains connaissent la province. Ils savent où aller. D'autres, moins familiers avec le milieu, passent beaucoup de temps à trouver par quel bout commencer leur exploration. Ils préféreraient des visites plus organisées.

A Bain '77, on étudie, on prend un bain de culture québécoise, on se détend, on chante, tout dans une atmosphère bon enfant. "Manque une dimension politique", nous glisse un participant. Le groupe de cette année est en effet moins composé de militants que celui de l'année dernière. Mais la question reste posée, et au Québec, en juillet 1977, il est impossible de ne pas aborder la politique. Ce qu'on a fait au cours d'une conférence avec un député péquiste.

UNE AVANT PREMIÈRE

Politique également avec la projection, en avant première, d'un film réalisé par Raymond Gauthier: "Le Manitoba ne répond plus". A Cap Rouge, on préfère en dire qu'il expose un point de vue et pose des questions. Le film a été projeté à la veille du départ de la Belle Province. Tous les Manitobains, anciens Manitobains, et amis du Manitoba qui se trouvaient au Québec à ce moment-là, sont invités. Parmi les spectateurs on reconnait M. Olivier Tremblay.

On prévient les spectateurs. "Ce film n'est pas une réponse, mais une question au sujet de la lutte pour sauvegarder le français au Manitoba". Silence. La projection commence. On reconnait des personnages, des situations. Rires. L'école française est le principal thème du film. Vu sous l'angle des comités de parents ou de leur président Henri Marcoux, l'auditoire prête une oreille plus qu'attentive. Entre les deux bobines, entracte. L'équipement de la salle ne permet pas de voir le film d'un trait. Maintenant les commentaires fusent. "Le film est biaisé". "Non, c'est exactement ce qui se passe". Deuxième bobine, rideau, réception. "Le Manitoba ne répond plus" doit être vu par tous les Franco-Manitobains. Et surtout ceux qui se disent, ou sont, leur élite. Le lancement officiel aura lieu en automne, à Saint-Boniface.

BAIN '78?

"Notre stage intéresse de plus en plus de gens. Le Secrétariat d'Etat, mais aussi les provinces de l'Est", lance M. Gaborieau, avec un ton de satisfaction compréhensible. "Et nous n'en sommes qu'à notre deuxième expérience". Et pourtant, l'opération, placée sous la responsabilité du Collège Universitaire de Saint-Boniface doit connaître certaines modifications. Notamment pour le recrutement des participants. "L'année dernière, nous n'avions fait aucune publicité. Toutes les places ont été très vite prises. Pas de publicité cette année non plus". Mais à l'avenir il faudra planifier les moyens de recrutement, sous peine de voir trop peu d'enseignants s'inscrire, ce qui jetterait le

(suite, page 7)

M. EDMOND GUERTIN, de Winnipeg, a été choisi comme président du Club des Hommes d'Affaires franco-manitobains pour l'année 1977-1978. Les autres membres du bureau sont: Dr Joseph Boucher, président sortant de charge, Roger Smith, vice-président, Léo Clément, secrétaire et Rosaire Rivard, trésorier. Le Club, fondé en 1968, vise à regrouper les hommes d'affaires et les professionnels de la communauté franco - manitobaine, tant rurale qu'urbaine.

MAX YALDEN SUCCÈDE À KEITH SPICER



C'est M. Max Yalden, sous-ministre aux Communications, qui succède à M. Keith Spicer au poste de commissaire aux langues officielles. M. Yalden, Torontois de 47 ans, bilingue, fit carrière dans la diplomatie avant de devenir sous-ministre au ministère fédéral des Communications en 1973. Il détient un doctorat en philosophie de l'université du Michigan et servit un temps comme conseiller spécial pour les Affaires fédérales-provinciales au sein du secrétariat d'Etat.

cuisine

LES CONCOMBRES

Les concombres de jardin font maintenant leur apparition au marché. Selon les conseillères en alimentation de la Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada, à Ottawa, ce légume rafraîchissant devrait être disponible jusqu'à la mi-octobre.

La plupart des concombres vendus au détail sont de catégorie No 1. Choisir des concombres d'un vert vif, bien formés, fermes et frais. Eviter ceux qui sont desséchés ou flétris, ils sont souvent amers et durs. Les concombres trop mûrs sont habituellement bouffis, démontrant une croissance excessive.

Laver les concombres, assécher et réfrigérer dans un sac de plastique ou un contenant hermétique. Peler ou trancher juste avant d'utiliser. Ils se conservent jusqu'à 10 jours au réfrigérateur; ils ne devraient pas être congelés.

Les concombres servis crus sont les plus populaires - peu de consommateurs savent que les concombres cuits sont aussi délicieux. Les concombres crus ont beaucoup de succès en salades, hors-d'oeuvre, relish et sauces.

La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada a élaboré trois recettes très différentes qui utilisent des concombres canadiens: "Salade rafraîchissante aux concombres", "Barquettes de concombres" et "Salade moulée aux concombres et aux oeufs". Avec ces recettes, les concombres prendront la vedette aux repas de l'été!

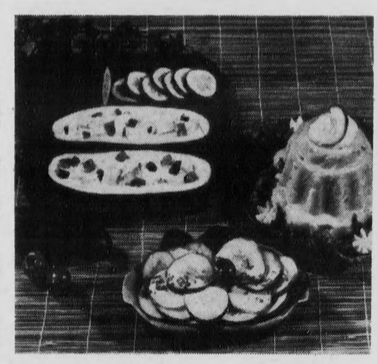
SALADE RAFRAÎCHISSANTE AUX CONCOMBRES

3½ tasses de concombres tranchés
1 c. à thé de sel
1 tasse de yogourt nature
1 c. à table d'huile
1 c. à table de vinaigre
½ c. à thé de sucre
1 c. à thé de ciboulette fraîche hachée
¼ c. à thé de poivre
2 c. à table d'oignon haché finement
Feuilles de laitue

Saupoudrer les concombres de sel et refroidir 30 minutes. Bien égoutter. Combiner les autres ingrédients. Ajouter les concombres et bien mélanger. Servir immédiatement. Servir sur des feuilles de laitue. 6 portions.

BARQUETTES DE CONCOMBRES

6 concombres moyens, pelés
1 tomate moyenne, hachée
2 c. à table d'oignon râpé
¼ tasse de piment vert haché
1 c. à thé de graines d'aneth



½ tasse de crème sure commerciale
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre

Couper une tranche horizontale sur chaque concombre et retirer la pulpe. Hacher la pulpe et la tranche du dessus. Combiner avec les autres ingrédients. Refroidir. En garnir les barquettes de concombres pour servir. 6 portions.

SALADE MOULÉE AUX CONCOMBRES ET AUX OEUFS

1 contenant (4 onces) de fromage à la crème, en dés et ramolli
½ tasse de mayonnaise ou de sauce à salades
2 c. à table de vinaigre
½ c. à thé de sel
1 contenant (3 onces) de gelée en poudre à la lime
1 tasse d'eau bouillante
1 c. à thé de ciboulette hachée fraîche
½ c. à thé de zeste de citron râpé finement
1 c. à table de jus de citron
4 oeufs cuits dur, hachés
1½ tasse de concombres pelés, hachés

Battre ensemble fromage, mayonnaise ou sauce à salades, vinaigre et sel. Dissoudre la gelée en poudre dans l'eau bouillante. Ajouter immédiatement le mélange de fromage et remuer jusqu'à bien mélangé. Incorporer ciboulette, jus et zeste de citron. Refroidir jusqu'à partiellement pris et ajouter en pliant oeufs et concombres. Verser dans un moule de 5 tasses et refroidir jusqu'à ferme. Démouler et servir. *Garnir de tranches de concombres, si désiré.* 6 portions.

LE CHOU

Pour une bonne alimentation ce mois-ci, pourquoi ne pas inclure du chou au menu? Selon les conseillères en alimentation de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, tout consommateur averti s'empressera de bénéficier de l'actuelle disponibilité de choux frais dans les divers marchés locaux.

Il est d'usage courant de servir du chou en salade ou comme légume d'accompagnement à un repas. Mais la Division de la consultation alimentaire, Agriculture Canada, grâce à sa recette de "roulés au chou", va plus loin, et propose le service du chou comme plat principal. En plus d'être un délice pour le palais, ces "roulés au chou" procurent environ 15 grammes de protéines par portion, ainsi que des vitamines et minéraux.

ROULÉS AU CHOU

1 chou (environ 4 livres)
1 tasse d'oignons hachés finement
2 c. à table de gras
1 livre de boeuf haché
2 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
3 tasses de riz cuit
2 tasses de jus de tomates
2 c. à table de margarine

Enlever le coeur du chou et garder les feuilles extérieures fibreuses. Couvrir presqu'entièrement le chou d'eau bouillante; couvrir et mijoter jusqu'à ce que les feuilles soient tendres et transparentes (environ 20 minutes). Détacher les feuilles; si elles résistent, continuer la cuisson jusqu'à ce qu'elles s'enlèvent facilement. Séparer en deux les grandes feuilles en enlevant la côte du centre.

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter boeuf et brunir. Enlever l'excès de gras. Ajouter les assaisonnements et le riz au boeuf. Déposer ¼ tasse de garniture sur chaque feuille de chou. Plier la feuille sur la garniture et replier bien les extrémités puis rouler. Placer des feuilles de chou fibreuses dans le fond d'un plat à four; déposer une rangée de roulés et assaisonner de sel et de poivre. Répéter cette opération 2 ou 3 fois. Chauffer le jus de tomates et la margarine. Verser sur les roulés et couvrir de feuilles de chou fibreuses. Couvrir et cuire à 350oF jusqu'à ce que le chou soit tendre (1½ à 2 heures). Quantité: 32 petits roulés au chou. 8 portions.



Bientôt le temps froid. Luxueux manteau de coupe ample en renard argenté naturel de Russie à large col genre châle. Le cadeau idéal pour votre femme ou votre petite amie.. et pas cher... $7,500...

de ci, de ça...



COMITES, COMMISSIONS.- Tout bon politicien et tout fonctionnaire d'expérience savent que si l'on veut qu'un problème ne se règle pas, qu'une situation s'use, on crée un comité ou un commission auquel ou à laquelle on remet la question. On rapporte que Winston Churchill avait dit un jour que le chameau était un cheval conçu par une commission...

*** ***** ***

LE CHÔMAGE.- Le dernier rapport de Statistiques Canada indique qu'au mois de juillet, 878,000 personnes étaient officiellement en chômage au Canada, soit 64,000 de plus qu'au cours du mois précédent. Le taux de chômage au Canada était donc 8.1 pour cent, taux ajusté tenant compte des facteurs saisonniers. Au Manitoba, cependant, le chômage a diminué au cours du mois de juillet, l'indice passant de 6.1 pour cent qu'il était en juin à 5.8 pour cent en juillet. Ce sont les jeunes qui sont le plus touchés. Par exemple, le taux de chômage chez les étudiants devant retourner en classe à l'automne, était 15.1 pour cent le mois dernier. De même, le groupe des 15 à 24 ans comptait plus de personnes en chômage en juillet. Il y avait, par contre, le mois dernier au Canada, 9,743,000 personnes au travail alors qu'en juin, on en comptait 9,731,000.

*** ***** ***

POURQUOI CONSTRUIRE UN GAZODUC?- Il a beaucoup été question, ces temps derniers, et on entendra parler encore pendant pas mal de temps, du projet de construction d'un gazoduc qui servirait à amener le gaz naturel de l'Alaska vers les autres Etats américains en passant par le Canada. Les Etats-Unis sont pressés d'agir. Quant au Canada, une économiste distinguée, Dian Cohen, est d'avis que le gouvervement veut un tel pipeline, gaz ou pas gaz, parce que sa construction créerait de l'emploi et apporterait au Canada un flot de dollars américains qui aideraient à renflouer le dollar canadien malade, et fourniraient aussi des devises qui serviraient à réduire le montant des sommes énormes que le Canada doit à l'étranger.

*** ***** ***

GÉNÉALOGIE.- L'édition de janvier-février-mars 1977 des MÉMOIRES DE LA SOCIETÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE comporte, sous la signature du R.P. Rosaire Bastien, s.j., une étude intéressante sur les origines de la famille BASTIEN-*ROCAN. Il y a des Rocan dans l'Ouest.* Le Père Bastien nous dit que l'acte de mariage de Jacques Rocand, cultivateur de quarante ans, et d'une jeune veuve de vingt-cinq ans, Marie Bodard, est conservé aux Archives départementales de la Charente-Maritime. Le mariage fut bénit le 27 août 1670 en l'église de Saint-Martin-de-Ré par le vicaire Yves Lagadou. De cette union naquit vers 1676, Pierre, l'ancêtre des Rocan du Canada. On le retrouve à Ville-Marie, le 23 juin 1699, soldat de la Compagnie de Mr Louvigny. Il s'appelle Pierre Roan dit Laville, et donne ce jour-là "quittance à Jean Monet, tuteur des enfants de défunts Nicola Poirier et jne Rabouin de la somme de seize livres, pour reste de ses gages d'un mois. Il a, dit-on fait les semences printanières sur les terres des dits orphelins. L'acte se passe en l'étude du notaire Adhémar, à Ville-Marie, en présence du huissier royal Antoine Hatanville et du praticien Pierre Rivet, qui sont les seuls avec le notaire à pouvoir signer". La généalogie est une science fascinante qui nous permet, non seulement, de retracer nos ancêtres, mais de prendre intimement connaissance du milieu dans lequel ont vécu ceux qui nous ont précédés. On peut devenir membre de la SOCIETÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE en s'adressant à Case postale 335, Place d'Armes, Montréal, Québec H2Y 3H1. La cotisation ne coûte que dix dollars par année et donne droit aux "mémoires" de la Société, publication extrêmement intéressante.

*** ***** ***

LES VIEUX AU POUVOIR!- Selon la directrice de l'école de nursing de l'Université de Victoria, lorsque l'on atteindra l'an 2000, un quart de la population aura plus de 55 ans. La directrice est d'avis que les "activistes" des années '60 seront alors devenus vieux et que par leur nombre, ils pourraient être puissants.

*** ***** ***

LA MODE.- On sait que Montréal est le grand centre de la mode. Selon la directrice de la Fashion Designers Association of Canada, Mary Stephenson, les filles de Montréal sont les mieux habillées au monde. Elle ajoute que les Français ont pour s'habiller un flair que les Anglais n'auront jamais. De son côté, le créateur de modes montréalais bien connu, John Warden, assure que, quoi qu'il arrive, les Canadiens Français continueront d'être élégants dans leur tenue vestimentaire - mentalité européenne, ajoute-t-il. Il professe l'opinion que si ce n'était des Canadiens français, il n'existerait pas de mode au Canada. Et il déclare que Toronto est "bien en arrière et l'a toujours été". Quand à Michel Robichaud, lui aussi grand couturier, il ne se cache pas pour dire que "les gens de l'Ouest du Canada n'ont aucune élégance"...

*** ***** ***

À la CBC



Dr Francis Partrick Doyle

On annonce que le docteur Francis Patrick Doyle, de Sainte-Anne, figure bien connue au Manitoba français, a été nommé membre du conseil de direction de la CBC pour un terme de cinq ans. Le docteur Doyle est médecin au service de la Province et fait partie du personnel médical de l'hôpital de Sainte-Anne et de l'hôpital de Saint-Boniface. Il est membre du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba et directeur du Canadian Council of Christians and Jews.

Avis Public

Ottawa, le 9 août 1977

ANNONCE RELATIF AU SERVICE DE TÉLÉVISION PAR CABLE POUR DESSERVIR CERTAINS SECTEURS DU MANITOBA

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 8 août 1977 un avis public concernant le service de télévision par câble pour desservir certains secteurs du Manitoba.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

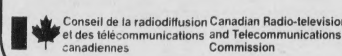
Ottawa, le 16 août 1977.

EXTENSION DE LA DATE DE SOUMISSION DES DEMANDES

Dans son avis public du 30 juin 1977, le Conseil faisait un appel de demandes en vue de fournir le deuxième service commercial de télévision de langue française à la région Hull/Ottawa.

Par la présente, le Conseil prolonge la date de soumission des demandes du 31 août 1977 au **15 septembre 1977.**

Lise Ouimet,
Secrétaire générale.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Ottawa, le 8 août 1977

A la suite de l'audience publique tenue à Winnipeg (Manitoba) à partir du 7 juin 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 77-466

WINNIPEG (MANITOBA) - 770364800 - 770438000

Greater Winnipeg Cablevision Limited

a) **-770364800**

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant une partie de Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1978.

b) **-770438000**

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

- augmenter le tarif mensuel et les frais d'installation;
- changer le service de télévision par câble du service de base seulement (canaux 2 à 13) au service de base et de canaux supplémentaires;
- effectuer des conversions de canaux.

Tarifs:	Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Fr' d'installation	$15.00	$25.00 Service de base et de canaux supplémentaires
Tarif mensuel	$ 5.50	$6.25 Service de base et de canaux supplémentaires, n'incluant pas le dispositif de convertisseur de fréquence*

* les abonnés pourront se procurer les convertisseurs de fréquence des magasins.

	Services supplémentaires
Guide des prix de denrées alimentaires	au canal B
Bulletin de nouvelles	au canal D
Guide des émissions de télévision	au canal E
Bibliothèque communautaire vidéo	au canal F
Bibliothèque communautaire vidéo	au canal G
Annonces communautaires	au canal H
Affaires d'intérêt public	au canal I

Service de base (canaux 2 à 13)

- changer la distribution de KGFE-TV Grand Forks (North Dakota) du canal 3 à 6;
- ajouter la distribution d'émissions d'origine locale (services d'information d'urgence) au canal 3;
- ajouter la distribution d'émissions d'origine locale (opportunités d'offre d'emploi) au canal 7.

Le Conseil **APPROUVE** le changement de distribution de KGFE-TV, Grand Forks (Dakota Nord), du canal 3 au canal 6. La décision concernant les autres modifications proposées au service de base est **DIFFÉRÉE**, en attendant que le titulaire détermine, en collaboration avec le MTS, le meilleur usage de ces canaux.

Décision CRTC 77-467

WINNIPEG (MANITOBA) - 770367100 - 761368000

Winnipeg Videon Limited

a) **-770367100**

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant une partie de Winnipeg (Manitoba), qui expire le 31 mars 1978.

b) **-761368000**

Demande présentée en vue d'obtenir une exemption de la politique et des règlements du CRTC sur la télévision par câble qui interdisent l'utilisation de signaux radio en direct sur les canaux de télévision.

- modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui dessert une partie de Winnipeg (Manitoba) en ajoutant CHMM-FM Winnipeg (Manitoba) canal 248 au canal 6; CBW-FM Winnipeg (Manitoba) canal 252 au canal 7; CKY-FM Winnipeg (Manitoba) canal 221 au canal 9.

Décision: **APPROUVE EN PARTIE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1982, aux conditions qui y seront spécifiées.

Lorsque l'accord actuel de système partiel prendra fin, le titulaire sera requis de conclure un accord contractuel avec le Manitoba Telephone System (MTS), suivant les modalités contenues dans l'avis public du 8 août 1977.

Le Conseil prend note de ce que le titulaire a fait dernièrement l'acquisition d'un équipement mobile pour la télévision en couleur afin de fournir des installations de programmation éloignées destinées à la production d'une programmation communautaire. Le Conseil s'attend à ce que le titulaire fasse un usage efficace de ce matériel afin de décentraliser la production et de diffuser en direct les événements qui se déroulent dans la communauté qu'il dessert.

Le Conseil aimerait insister sur le fait que bien que le titulaire continue d'être responsable du contenu de toute la programmation qu'il distribue par câble, le Conseil n'a pas l'intention de tenter de restreindre la politique de libre accès mise en oeuvre par le titulaire.

Le Conseil se préoccupe de ce que tous les groupes produisant des émissions devant être distribuées sur le canal communautaire devraient se voir offrir l'occasion de diffuser leur programmation au cours des heures de pointe. Le Conseil exige par conséquent que le titulaire voit à ce que les heures de pointes soient mises à la disposition de tous les producteurs indépendants de façon équitable.

En ce qui concerne la diffusion projetée par le titulaire de trois stations MF à son service de télévision, le Conseil n'est pas convaincu que l'exemption du Règlement et de la politique sur la télévision par câble soit justifiée. Par conséquent, la demande présentée en vue d'ajouter cette distribution est **REFUSÉE.**

Lise Ouimet
Secrétaire générale

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1982, aux conditions qui y seront spécifiées.

Lorsque l'accord actuel de système partiel prendra fin, le titulaire sera requis de conclure un accord contractuel avec le Manitoba Telephone System (MTS) suivant les modalités contenues dans l'avis public du 8 août 1977.

A la suite de représentations lors de l'audience publicque, le Conseil prend note des efforts fournis par le titulaire en vue d'améliorer la qualité et la quantité des émissions communautaires, particulièrement la diffusion projetée des activités du gouvernement municipal et des réunions du conseil. Alors que ce genre de service et d'information sera diffusé à un canal "d'intérêt public", le titulaire projette d'offrir une gamme de services de programmation spécialisée qui constitueront l'essentiel de la programmation présentée au service de canaux supplémentaires. Cette programmation comprendra un horaire des émissions de télévision, un guide des prix des denrées alimentaires, des messages d'urgence, des annonces d'offres d'emploi et des prévisions météorologiques. La réception de la majorité de ces services nécessitera l'utilisation de fréquences médianes ainsi que l'achat ou la location d'un convertisseur de fréquence. L'augmentation projetée du nombre d'émissions d'origine communautaire ainsi que d'autres nouveaux canaux d'origine locale nécessiteront une augmentation du capital et du budget consacré aux dépenses d'exploitation du titulaire, et une augmentation subséquente du tarif mensuel, de $5.50 à $6.25.

En ce qui concerne la nature des services proposés, le Conseil considère qu'ils sont semblables à ceux qui avaient déjà fait l'objet d'une autorisation en vertu de la Loi sur la radiodiffusion et que, comme tels, ces services peuvent être dûment offerts par une entreprise de réception de radiodiffusion. Le Conseil s'attend cependant à ce que les éléments du service du Guide des prix des denrées alimentaires se conforment à ceux qui avaient été proposés par le requérant lors de l'audience publique, et à ce que le caractère de service public ne soit pas dilué par d'autres éléments, y compris les messages publicitaires.

Le Conseil n'est pas convaincu que l'introduction des services proposés soit en elle-même nécessaire au succès de l'entreprise de télédiffusion par câble. Jusqu'à maintenant, le Conseil n'a approuvé l'utilisation du service de canaux supplémentaires que dans les cas où la bande VHF standard du spectre a été entièrement utilisée, ce qui exige de diffuser les signaux d'une ou plusieurs stations de radiodiffusion sur le service de canaux supplémentaires.

Bien que le Conseil **APPROUVE EN PRINCIPE** les services supplémentaires proposés, il n'est cependant pas convaincu que ces services en eux-mêmes justifient une augmentation des tarifs mensuels. Les augmentations projetées des frais d'installation et du tarif mensuel des abonnés sont donc **DIFFÉRÉES** pour fins d'étude.

En autant que le titulaire choisit d'offrir sur les canaux supplémentaires certains des services de programmation projetés, seuls les abonnés qui désireront profiter de ces services auront à défrayer les coûts possibles de l'achat ou de la location du convertisseur.

Tel qu'autorisé présentement, il existe trois canaux qui sont disponibles au service de base de la bande VHF. Le conseil suggère donc que le titulaire et le MTS déterminent la façon la plus efficace de diffuser le maximum d'information sur ces trois canaux non-utilisés. Le Conseil est également d'avis qu'une grande partie de la programmation projetée pour le canal d'intérêt public constitue une programmation d'intérêt général pour la communauté, et que, par conséquent, cette programmation devrait faire partie de la programmation régulièrement diffusée au canal communautaire.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ST. ANDREWS

A l'occasion de la réunion des premiers ministres provinciaux à St. Andrews, où l'on devait discuter de l'offre d'entente de réciprocité en matière d'enseignement faite par le Québec, la Fédération des Francophones Hors Québec a démenti les propos ou insinuations de certains ministres anglophones selon lesquels les minorités francophones sont choyées dans leurs provinces.

Au cours d'une conférence de presse, elle déclarait: "Honte à tous les gouvernements provinciaux qui osent proclamer devant tous les Canadiens que les droits des francophones dans leurs provinces sont bien protégés" et de citer "Les Héritiers de Lord Durham": "Les accords de réciprocité ne peuvent faire abstraction des services scolaires dus à chacune des communautés francophones de neuf provinces" poursuivait-elle.

Elle rappelait aux premiers ministres que "l'histoire des francophones est une histoire bâtie sur des luttes scolaires", en citant nombre de cas de conflits et notamment celui des "Fransaskois" dans l'affaire de Prud'homme.

Elle voulait également mobiliser tous les francophones afin qu'ils soutiennent, dans leur revendication, les parents de la communauté "fransaskoise" de Prud'homme, Saint-Denis et Vonda. Elle demandait à tous les organismes francophones d'envoyer des lettres au premier ministre de la Saskatchewan, M. Blakeney ainsi qu'aux autres premiers ministres provinciaux, dans le souci de faire pression et de renforcer la solidarité entre francophones hors Québec.

La Fédération des Jeunes Canadiens-Français, emboîtait le pas à son aînée dans cette guerre de communiqués et de conférence de presse. ■

LE GOÛT DE RIRE AVEC LE CERCLE MOLIÈRE
UNE SAISON PROCHAINE RICHE

La saison théâtrale '77-'78 se prépare. Au Cercle Molière, on étudie les pièces susceptibles d'être présentées cet hiver. Sa saison sera rallongée à dix mois. On se souvient que l'année dernière, un certain nombre de mesures ont été prises dans le but d'atténuer les problèmes financiers que connaissait la troupe. Ces problèmes ont pu être partiellement résolus. Il faut, cependant, attendre la fin de l'exercice '76-'77, c'est-à-dire la fin du mois d'août pour donner des chiffres précis à ce sujet. D'ores et déjà, M. Roland Mahé, directeur du C.M. prévoit que la troupe repartira du bon pied cet automne.

La saison '77-'78 sera marquée par le "goût de rire". Le C.M. annonce cinq pièces, des comédies, parmi lesquelles, trois seront définitivement retenues et montées. En fait il n'aura à en monter, voire créer, que deux, la troisième étant un spectacle présenté par le Théâtre Populaire du Québec qui jouera deux pièces de Molière "Le médecin volant" et "Médecin malgré lui" dans une mise en scène de Jean Gascon. Le titre général de cette production est "Molière Gascon". Présentée au Québec, au printemps dernier, elle a fait l'objet de très bonnes critiques.

Quant aux spectacles qu'il montera lui-même le C.M. devra choisir entre deux pièces manitobaines l'une de Roger Auger, l'autre de Paul Ruest et Camille Le Gal, une pièce française de Félicien Marceau, et une autre pièce française de Victor Lanoux, adaptée à l'expression québécoise par Jean-Louis Roux.

La nouvelle pièce de Roger, encore sous la plume de son auteur, met en scène Vermette, réparateur de réfrigérateurs, qui après un long célibat tombe amoureux, et cherche à se marier. "V'la Vermette", si elle est choisie, sera une création. Pour la troupe, un surcroît de travail.

Il en est de même pour la pièce de Paul Ruest et Camille Le Gal, qui après la publication de leur premier livre, "Le pensionnaire", se sont lancés dans le théâtre avec "Les manigances d'une bru ou le millionnaire de Norwood". Leur thème: La course à la fortune.

Les deux autres spectacles suggérés sont le "Babour", de Félicien Marceau et "L'ouvre-boîte", de Victor Lanoux, traite, sur le mode humoristique, des relations entre l'homme et la femme au sein du couple. Félicien Marceau inverse les rôles traditionnels. La femme travaille et l'homme reste à la maison et soigne le bébé, en patois picard: "le Babour".

"L'ouvre-boîte, à fond très sérieux, la vie, la mort, une comédie qu'un critique a résumé en ces termes: "les séquences se multiplient et on rit à gorge déployée devant les tribulations de ce couple mal assorti et qui cherche à tromper sa faim alors que la mort approche inexorablement. La situation pourrait être tragique mais l'auteur ne se départit jamais de sa vision humoristique".

Ces spectacles devront être présentés au grand public, par la troupe amateur du Cercle. Parallèlement, le C.M. montera à nouveau des pièces pour enfants qui seront jouées par des professionnels, des acteurs rémunérés. Dès novembre, il entreprendra ainsi une tournée de six semaines des écoles manitobaines avec "Mario dans les merveilles", pièce québécoise de Pierre Morency. Les quatre comédiens engagés pour cette production seront: Jean-Guy Roy, Claude Dorge, François Coquereau et probablement Gisèle Rousseau. Les répétitions commenceront dès le sept septembre. Le C.M. confirme ainsi son statut de théâtre semi professionnel.

A.L.

Bain '77... (suite)

projet à l'eau. Les candidatures sont d'ailleurs d'autant plus limitées que Bain '76 et Bain '77 se sont adressés exclusivement aux enseignants ne possédant pas encore le baccalauréat en éducation.

Deuxième obstacle: le manque d'un moyen de communication efficace avec les autres provinces de l'Ouest. Selon M. Antoine Gaborieau, maître d'oeuvre des "Bains" il conviendrait de mettre sur pied une coordination au plan ministériel. Des problèmes à résoudre dans un futur rapproché.

Bain '77, comme par le passé, a fini dans la gaîté. "La mèche continue de fumer" dit en une boutade à propos de l'enseignement du français dans la province, l'un des cadres du stage, "Tout n'est pas perdu".

A.L.

L'ACELF... (suite)

exprimant sa déception de voir que les premiers ministres des provinces n'avaient pas poussé plus à fond cette question et ont remis aux ministres de l'éducation le soin d'étudier le sujet.

Dans une autre résolution, l'assemblée générale décidait également de publier à travers le Canada les conditions auxquelles est soumise la minorité privilégiée anglophone du Québec en matière d'éducation. L'ACELF veut ainsi faire connaître à tous les privilèges et les droits dont jouit cette communauté.

*D'autres résolutions, es*sentielles à la vie de l'ACELF furent votées, concernant les études préliminaires faites dans chaque province, ses plans d'action. Le secrétariat de l'association a reçu également le mandat de poursuivre ses recherches sur les manuels scolaires. Elle entend ainsi pouvoir dresser un tableau précis des programmes d'enseignement en français et des manuels scolaires disponibles, et leur assurer une publicité par des salons du livre canadien d'expression française. Quatre salons doivent être tenus au cours de l'année à venir.

A.L.



A l'occasion du centenaire de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, un citoyen du lieu, Monsieur Charlemagne Préfontaine, nous rappelle "le souvenir des anciens" en nous adressant cette photo de la fanfare de Saint-Pierre-Jolys, prise en 1888, photo qui parut dans LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, "il y a quelque 18 ans, lors de la mort du dernier survivant du groupe". Première rangée, de gauche à droite: Charles Dandenault, Adhémar Renuart, Patrick Carey, Evariste Hébert, François Vinet, Joseph Hébert, Victor Renuart, Ulric Gratton, et Monsieur l'abbé J.-M.-A. Jolys. Deuxième rangée, dans le même ordre: Honorius Gratton, Neil Thomas Carey, Félix Péloquin, et Charles Menu.

"Elle s'enferma pour pleurer et examiner quelle décision elle prendrait."
[*Rudyard Kipling, dans "Simples contes des collines"*]

Hommage des paroissiens de Saint-Norbert aux Pères Trappistes de Notre-Dame-des-Prairies

Lors de la bénédiction de l'église du monastère, le 6 janvier 1904, le vénéré Mgr Ritchot de dire: "Je suis heureux de voir se réaliser le rêve de ma jeunesse. Je n'étais pas encore prêtre lorsque j'ai vu en rêve des moines blancs qui défrichaient et cultivaient une région encore sauvage de l'Ouest canadien, dont j'étais le pasteur".

Cette vision prophétique devint une réalité lorsque, devenu curé de Saint-Norbert, le bon prélat, de concert avec Mgr Taché, ouvrit, dès 1890, des négociations avec l'abbé cistercien de Bellefontaine. Il offrait, pour cette fondation, un vaste domaine sur le territoire de sa paroisse.

En s'intéressant à ce projet, Mgr Ritchot se proposait un double but: attirer les bénédictions du ciel sur les habitants de la région et offrir à ses paroissiens l'exemple de vertus austères et de travail agricole bien fait.

Comme toutes les oeuvres destinées à accomplir un grand bien pour la gloire de Dieu, le projet de cette fondation fut mûri avec grand soin et les débuts en furent modestes.

Durant l'été de 1892, le Frère Antoine, trappiste, arriva au presbytère de Saint-Norbert. Aidé de la main d'oeuvre prise sur place, il *déblaya le terrain, coupa les* broussailles et quelques arbres et commença la construction d'un bâtiment à trois étages qui fut terminé à la fin d'août. Il avait même eu le temps de semer des patates et de récolter quatre-vingt-dix tonnes de foin.

Le 9 septembre de cette même année, 1892, les Pères Paul, Cléophas et les Frères Urbain et Alphonse arrivèrent de Bellefontaine, comme fondateurs. En attendant que leur logis soit terminé, ces bons moines furent les hôtes du curé de Saint-Norbert.

Ce premier monastère était situé, selon les conseils de Mgr Ritchot, dans une petite pointe formée par les méandres de la rivière Salle. Le site était bien choisi, encadré par un beau bois qui s'étendait jusqu'à la ligne du chemin de fer et de la route courant vers le sud. La propriété, ainsi isolée, assurait aux moines la solitude propre à la vie monastique. Toutefois, un bon chemin reliait la propriété à l'extérieur et une légère passerelle suspendue, enjambant la rivière, permettait de gagner le village par le bois.

Le 18 octobre 1892, Mgr Taché bénit solennellement le petit monastère. Telle fut l'origine de la Trappe de Notre - Dame - des - Prairies. Les débuts furent pénibles mais les bons religieux travaillaient avec tant de courage que bientôt les champs, qui s'étendaient jusqu'au large, se couvrirent de moissons. Le poulailler, la porcherie, la laiterie et le rucher devinrent des sources de revenu assurant l'existence de la communauté. On y ajouta aussi la fabrication du fromage.

Les années passèrent et les religieux maintenant plus nombreux se trouvaient bien à l'étroit. Il fallut songer à construire... d'abord une église conventuelle puis un nouveau monastère. De jeunes recrues remplacèrent peu à peu les anciens venus de Bellefontaine, les Pères Paul, Louis de Bourmont, Pacôme etc...

Année 1950, néfaste... Les eaux de la rivière Rouge recouvrent toute la région... Les habitants de Saint-Norbert doivent quitter en hâte leur demeure... Seuls nos Pères Trappistes restent bravement chez eux, isolés comme dans une île. Leur troupeau avait été mis à l'abri... mais que de ruines *à réparer lorsque les eaux* regagnèrent leur lit.

Mais vint un jour où la ville de Winnipeg, toute proche, déborda de ses frontières. Le petit village de Saint-Norbert fut envahi à tel point qu'il se trouva englobé dans le cercle métropolitain.

A peine trois quarts de siècle après après sa fondation, la Trappe cistercinne de Notre-Dame-des-Prairies se voit dans l'obligation de chercher ailleurs la solitude propre à la vie de prière, de détachement du monde et de travail qui est sa raison d'être.

C'est avec un grand chagrin que nous, habitants de Saint-Norbert, voyons s'éloigner nos Pères Trappistes. Pour nous c'est comme un démembrement de la famille paroissiale. La cloche au son argentin ne se fera plus entendre, alors qu'elle nous disait que les religieux priaient pour nous, Ce coin béni deviendra sous peu la proie de l'étranger.

Bons Pères, ne nous oubliez pas et nous, bien tristement nous vous disons A Dieu... Puissiez-vous trouver dans cette région, dite de La Montagne, un asile de paix que nous ne pouvions plus vous offrir. Priez pour notre paroisse, nos familles, nos écoles. ■



A l'occasion du départ prochain des RR. PP. Trapistes, le curé et les paroissiens de Saint-Norbert vous invitent cordialement à vous unir à eux en hommage de gratitude envers ces bons Pères, le dimanche 18 septembre 1977. Le Salut du Saint-Sacrement aura lieu à 14 heures en l'église de Saint-Norbert suivi, à 15h30, d'un café-rencontre à la salle Ritchot, située au sous-sol de l'église.

REMERCIEMENTS

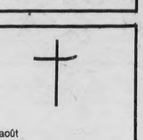
La famille Perrin remercie tous les parents, amis, religieuses, prêtres et religieux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, paroles réconfortantes et actes de bonté.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH ETIENNE GRANDMONT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré camionneur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 12 septembre 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour d'août, 1977.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.



25 août

Il a fait que tous les hommes, sortis d'un seul sang, habitassent sur toute la surface de la terre, ayant déterminé la durée des temps et les bornes de leur demeure.
(Actes des Apôtres 17, v. 26).

POURQUOI HATFIELD PART EN CROISADE



UNE ANALYSE DE LEONCE GAUDREAULT

Quatrième d'une série d'articles parus dans " Le Soleil " de Québec. Ces reportages sont le reflet d'une réalité francophone hors Québec, telle qu'elle apparaît au iournaliste Léonce Gaudreault, de Québec.
(Le Soleil, 7 mars 1977)

Bouleversé par la victoire péquiste du 15 novembre, le premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield a tenu des propos amers sur le Québec et son projet d'indépendance. Léonce Gaudreault, qui a recueilli ses propos publiés nous dit pourquoi ce premier ministre inquiet intervient avec tant de virulence dans le débat.

Richard Hatfield aura fort à faire au cours des prochaines années. Il est le premier ministre d'une province limotrophe du Québec, province qui vient de porter au pouvoir un parti politique proposant non seulement un "bon gouvernement" mais aussi, René Lévesque l'a rappelé constamment tant à New York qu'ici même au Québec, l'indépendance et une forme de socialdémocratie.

Il n'est donc pas surprenant de le voir participer au débat qui s'amorce. Il ne veut d'ailleurs pas que l'espace fédéraliste soit occupé uniquement par Pierre Elliott Trudeau, rappelant que le Canada a été créé par les provinces et que celles-ci ont donc leur mot à dire dans le débat sur l'avenir de la Confédération.

Cela suffirait à expliquer l'intérêt qu'il porte à l'affaire du Québec. D'autres motifs d'inquiétude se trouvent à l'intérieur même de sa province.

En effet, non seulement il est le premier ministre d'une province voisine du Québec, mais il est aussi le leader politique officiel de quelque 200,000 Acadiens, c'est-à-dire de près de 35 0/0 de la population.

Il est vrai qu'une partie de ces "francophones hors-Québec" ne représente pas de problèmes particuliers. Ceux-ci sont en effet complètement assimilés ou acceptent les améliorations gouvernementales au niveau du bilinguisme qui ont été faites depuis 1967: en partant du programme "d'égalité sociale", amorcé par l'ex-premier ministre acadien Louis Robichaud, jusqu'à l'adoption en 1969 de la Loi sur les langues officielles, en passant par une profonde réforme qui permet à de plus en plus de francophones de recevoir un enseignement dans leur langue.

LES ACADIENS ET L'INDEPENDANCE

Il y a cependant d'autres francophones, qu'on trouve plus au nord de la province, à partir de la péninsule acadienne — dans le triangle Tracadie, Shippagan, et Caraquet — jusqu'au nord-ouest, dans la "république du Madawaska" voisine du Québec et des Etats-unis, et également majoritairement francophone.

Dans cette région, on y parle de plus en plus d'indépendance acadienne et même d'union éventuelle avec le Québec. Même, si pour le moment, ces évocations prennent plutôt la forme de menaces dans le but d'obtenir davantage d'attention des gouvernements de Fredericton et d'Ottawa, elles semblent irriter M. Hatfield au plus haut point. A ces seules évocations, il s'empresse en somme de répondre: quant à faire, pourquoi s'arrêter au Québec indépendant et ne pas réclamer un Montréal indépendant, un "Peel Street" indépendant.

Ainsi, la concentration française au nord du Nouveau-Brunswick peut être source de nouveaux conflits pour le gouvernement conservateur de M. Hatfield, d'autant plus que les Acadiens, d'allégeance libérale par tradition, n'ont que cinq représentants (tous ministres) dans ce gouvernement.

Le nord est aussi la région de la province, la plus défavorisée économiquement. En janvier dernier, selon le taux "désaisonnalisé" le chômage atteignait 13.2 0/0 au Nouveau-Brunswick, ce qui est déjà élevé. Mais, dans toute la baie des Chaleurs et la péninsule, ce taux grimpait à 25 0/0. Les citoyens de cette région ont de bonnes raisons de croire que tous les efforts d'industrialisation et d'investissements tendent à favoriser le sud, principalement autour des pôles de croissance de St-Jean et de Moncton.

LE NORD ET LE SUD

Dans le cabinet de M. Hatfield, il y a au moins une personne qui pense ainsi. C'est Jean-Maurice Simard, président du Conseil du Trésor et député du Madawaska. Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, cet ancien Québécois a révélé qu'il avait même dû voter (ou seulement menacé, il n'a pas bien précisé) contre son propre budget, du temps où il était ministre des Finances, parce qu'on favorisait économiquement le sud au détriment du nord.

Un certain nombre d'efforts ont malgré tout été faits dans le nord mais plusieurs de ces efforts gouvernementaux d'industrialisation ont laissé un goût amer et risquent d'hypothéquer lourdement l'avenir. Il n'est qu'à penser aux investissements gouvernementaux dans la CIRTEX de Caraquet, la Brunswick Mills de Bathurst et la Venus (Radio Engineering) d'Edmondston pour illustrer ces échecs. Toutes ces industries ont fermé en décembre dernier. Tout un cadeau de Noël pour les quelque 550 employés congédiés. Mais on ne désespère pas de les rouvrir.

Malgré tout, le ministre Jean-Maurice Simard se console en mettant en parallèle les $160,000,000 d'assurance-chômage payés annuellement et les $40,000,000 de deniers publics engloutis en sept ans dans des expériences ratées d'industrialisation.

C'est donc du nord que sont venus une partie des problèmes politiques de M. Hatfield. On se souviendra de la "marche de la dignité" en 1972 à Bathurst en guise de protestation contre le haut taux de chômage. Il y a eu aussi les événements de Moncton à la même époque. Cette lutte contre le maire Léonard Jones a accentué le sentiment chez les francophones du nord que la vie française au sud n'était pas possible.

RICHARD COEUR DE LION

L'ardeur de M. Hatfield à défendre la minorité anglaise du Québec laisse également songeur. Au cours de cette tournée acadienne, plusieurs francophones ont insisté pour dire qu'ils avaient très peu apprécié la vigueur de M. Hatfield à défendre la "pauvre-minorité-anglophone" du Québec à l'occasion du " bill 22", comparativement à la situation qui est faite quotidiennement aux Acadiens de cette province. Pourtant, M. Hatfield a toujours montré une sympathie plus que bienveillante à l'endroit de sa propre minorité, cherchant toutes les occasions de participer à ses fêtes et de se mêler à ses gens, et de s'impliquer directement dans les débats (exemple: la crise de décembre sur le statut de l'université acadienne de Moncton).

Depuis l'élection du 15 novembre au Québec, on reproche de nouveau à M. Hatfield de s'emporter. Voilà Richard, coeur de lion, qui part de nouveau en croisade, disent plusieurs francophones.

La menace de la séparation du Québec intéresse, on le constate, M. Hatfield au plus haut point. Même si ce n'était que de la barrière physique que cette séparation signifierait pour cette province avec le reste du Canada. Mais il y a plus. Le Nouveau-Brunswick, malgré ses retards économiques, estime tirer profit du fédéralisme. On dit parfois que le ministre fédéral de l'expansion économique régionale est en fait le premier ministre de cette province.



Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

...Et vogue la galère!

EN RUINES :

LES VIEUX FORTS FRANCAIS A TERRE-NEUVE

Par: Claude Lemieux

Certains historiens prétendent que les Basques français pêchaient au large des côtes de Terre-Neuve bien avant que Jean Cabot ou Christophe Colomb ne parte à la "découverte du Nouveau-Monde".

C'est la pêche qui les attirait et non l'exploration. Mais, au fil des ans et au fur et à mesure qu'augmentait le nombre des navires étrangers dans leurs eaux, les Français décidèrent qu'il était temps de défendre leurs territoires de pêche.

Louis XIV investit de fortes sommes pour faire fortifier l'important havre stratégique de Plaisance (aujourd'hui Placentia).

La ville fut fondée officiellement en 1662, longtemps après que ses plages blanches eurent servi à sécher le poisson pour la première fois.

A la suite de la fortification de Plaisance, des attaques réussirent par deux fois, à faire tomber Saint-Jean, la capitale anglaise, mais les Britanniques la reprirent.

La forteresse de Plaisance, par contre, demeura inexpugnable.

Plus d'un demi-siècle plus tard, l'occupation française de Plaisance prit fin, non dans une bataille, mais par la signature du traité d'Utrecht en 1713.

Quelque deux siècles et demi plus tard, la plus grande partie des fortifications originales a été dégagée et les ruines sont conservées au parc national de Castle Hill. Après 1713, les Britanniques avaient choisi de donner le nom de Castle Hill à Fort Royal, le plus grand fort français. Castle Hill domine la baie de Placentia et l'endroit est devenu parc national en 1968 lorsque Terre-Neuve l'a cédé au gouvernement fédéral.

Le parc regroupe un centre d'information, les ruines de Fort Royal et ses dépendances, la redoute détachée, la Guaillardin et la batterie La Fontaine.

Les guides du centre d'information travaillent de juin à la fête du Travail et l'entrée au parc est gratuite. Au centre, des illustrations retracent l'histoire de Placentia.

Le Guillardin, une petite redoute , fut érigé en 1694, un an après Fort Royal proprement dit. Environ 100 hommes y étaient en garnison. Aujourd'hui un sentier y mène à partir du parc de stationnement.

Avec ses murs massifs et ses nombreux canons, Fort Royal était une construction impressionnante. On rapporte que les murs originaux avaient 2,4 mètres d'épaisseur et 4,8 mètres de hauteur.

La redoute détachée, érigée elle aussi en 1693, protégeait un bras de mer qui s'ouvrait sur le port. La batterie La Fontaine, l'une des nombreuses constructions que les Français (et plus tard les Anglais) ont élevées pour défendre le port est la seule qui subsiste.

Le musée de Saint-Jean présente des plans et des maquettes des fortifications.

Pour plus de renseignements sur les voyages au Canada,s'adresser à son agent de voyages. Pour tout renseignement d'ordre général sur le Canada en tant que destination touristique, s'adresser à l'Office de tourisme du Canada, 150 rue Kent, Ottawa,Canada, KIA 0H6.

LE MOT DU JOUR

UNE DIFFERENCE QU'IL EST BON DE SAVOIR

Sous l'influence de l'anglais, certains mots français sont souvent mal orthographiés. Il s'agit de mots presque identiques dans les deux langues mais qui comportent une petite différence qu'il est bon de savoir.Le mot adresse ne prend qu'un "d". Le mot apparence s'écrit appearance en anglais. L'anglais carrot se dit carotte en français. Et de nombreux noms comportent des consonnes doubles dans une des deux langues : dinner (a) dîner (f); grape (a) grappe (f); flame (a) flamme (f); aggression (s) agression (f). D'ailleurs quatre mots français seulement prennent deux "g". Ce sont: aggraver, agglutiner, agglomérer et suggérer.On a tendance à écrire hasard avec un z; hazard. C'est anglais. Défense, en français, prend un "s".Mais en anglais on écrit: defence. Quant à département on fait souvent au Québec la faute de l'écrire à l'anglaise : départment et aussi de l'employer dans un sens anglais qu'il n'a pas en français.De même le mot appartement se dit en anglais apartment. L'abréviation française est app. et en anglais apt. Tout cela est question d'habitude. En cas de doute, il y a toujours le dictionnaire.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).

LA NOUVELLE VOIE POLITIQUE

PAR: Léonce GAUDREAULT



Sixième d'une série d'articles parus dans "Le Soleil" de Québec. Ces reportages sont le reflet d'une réalité francophone hors Québec, telle qu'elle apparaît au journaliste Léonce Gaudreault, de Québec.
(Le Soleil, 30 avril 1977)

Manitoba – On nous a toujours donné des "biscuits" mais aujourd'hui, notre objectif c'est de posséder la machine à fabriquer des biscuits, mais on sait très bien qu'on ne nous l'accordera pas parce que, politiquement, ce ne serait plus rentable pour eux, ils ne pourraient plus nous utiliser comme ils le veulent.

C'est le directeur général de la Société des Franco-Manitobains, M.Raymond Poirier,qui parle ainsi de la voie politique de leur lutte.Cet ancien professeur occupe ce poste depuis trois ans. Agé de 33 ans, il personnifie très bien le nouveau combat que les francophones hors Québec ont décidé de mener depuis quelques années. Tout en profitant au maximum des aspects positifs de la loi sur les langues officielles (subventions aux écoles françaises, programmes spéciaux, etc), ceux-ci refusent désormais d'être les apologistes inconditionnels du programme fédéral de bilinguisme et encore moins de servir "d'otages" du fédéral pour contrer les velléités d'indépendance du Québec. Ils l'ont démontré récemment lors de la publication des "héritiers de Lord Durham" portant sur la situation précaire de la minorité francophone hors Québec.

Encore moins que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ou les Franco-ontariens, les Franco-manitobains n'ont à peu près pas de pouvoir politique. Le petit pouvoir qu'ils possédaient sur le gouvernement NPD de M.Ed.Schreyer, particulièrement par la présence de l'un des leurs au cabinet, M.Laurent Desjardins, ils viennent semble-t-il de le perdre, à l'occasion de la bataille menée pour la francisation de l'école du Précieux-Sang de la région scolaire de Norwood, près de St-Boniface.

Présentement, il ne s'offre à eux que deux espoirs.

Le premier ,c'est de voir le gouvernement faire marche arrière et de reconsidérer ses dernières positions en matière d'école française. Mais c'est peu probable. La perspective d'élections provinciales cet été ne peut inciter le gouvernement à se montrer davantage ouvert aux aspirations de la petite communauté francophone. La réélection du Nouveau parti démocratique n'est pas assurée, loin de là. Les conservateurs, beaucoup plus hostiles aux francophones, risquent de l'emporter. M.Schreyer va tout faire pour éviter d'être pris dans une question de langue, politiquement peu rentable.Généralement ouvert à des entrevues à la presse , le premier ministre a pourtant refusé d'accorder une entrevue au SOLEIL ou au Montreal Star au lendemain des récents événements qui l'ont confronté à la Société franco-manitobaine.C'est significatif.

Pourtant, avec Duff Roblin qui a fait adopter en 1967 la loi 59 autorisant pour la première fois l'école bilingue, le premier ministre Ed Schreyer peut être perçu comme un défenseur de la cause des Franco-manitobains. Il a fait adopter en 1970 la loi 113 permettant l'école française.Il a permis ensuite la mise en place d'une structure parallèle (Le Bureau de l'éducation française) dont le titulaire a rang de sous-ministre adjoint. Il vient de conclure une entente avec le ministre québécois des Affaires intergouvernementales Claude Morin prévoyant l'accroissement des échanges entre les deux provinces au niveau de l'éducation et de la culture.

Il a confié à un Franco-manitobain, Laurent Desjardins, l'un des plus importants porte-feuille celui de la Santé. Mais par suite de "l'affaire du Précieux-Sang" , ce dernier voit ses appuis politiques lui glisser entre les doigts. L'un de ses organisateurs politiques vient de démissionner.

Rencontré au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, peu de temps après le congrès annuel de la Société franco-manitobaine qui semble avoir marqué la rupture définitive de l'organisme avec le gouvernement NPD, cet ancien directeur d'une entreprise funéraire de St-Boniface paraissait abasourdi, conscient de la précarité de sa situation et du cul-de-sac dans lequel semble s'être placé l'organisme. "J'ai toujours cru, a-t-il dit, à l'école française, mais il n'est pas question de forcer les gens à s'assimiler contre leur gré".

Comme certains autres observateurs, il interprète l'attitude de la Société franco-manitobaine à l'influence qu'y exerce Rénald Guay, le fils du ministre libéral (sans porte-feuille) Jos Guay aux Communes.On affirme que Rénald Guay a une forte influence auprès de l'organisme ,occupant la présidence de la Centrale des Caisses populaires et celle du Collège de St-Boniface.

Ce n'est sûrement pas avec les conservateurs que les Franco-manitobains vont gagner leur cause.Quant aux libéraux provinciaux, ils constituent un parti minoritaire.

C'est pourtant sur eux que les Franco-manitobains portent leur deuxième espoir. Leurs leaders paraissent souhaiter que ceux-ci obtiennent la balance du pouvoir lors de la prochaine élection et puissent alors défendre la cause des Franco-manitobains.Mais on en doute.

M.Desjardins pense évidemment de façon différente."Tout ce qu'ils risquent de gagner par leurs comportements...c'est de perdre un Canadien français influent auprès de M. Schreyer," confie-t-il au SOLEIL.

La joute politique est extrêmement serrée. Indépendamment du poids politique qu'ils peuvent avoir, les Franco-manitobains semblent cependant décidés à l'utiliser au maximum, en cherchant à intervenir à tous les niveaux, en essayant de contribuer à l'élection de candidats (au niveau scolaire, municipal, provincial) favorables à leur cause.

LE MOT DU JOUR

LE PREMIER BESOIN D'UN PEUPLE

A la vitrine d'un magasin je lis: Retour à l'école. C'est rentrée des classes qui est plus français. Il ne faut pas confondre l'élève et l'étudiant. L'enfant qui fréquente l'école maternelle, élémentaire ou secondaire, est un élève.Tandis que l'étudiant est un universitaire. Bannissons de notre langage "l'année académique". Il s'agit de l'année scolaire. Je trouve aussi une autre expression fausse: programmes institutionnels. Je pense qu'il s'agit du plan d'études que le secrétaire d'un Cégep (remarquez la formation de ce néologisme québécois) remet à l'étudiant. L'étudiant peut ainsi choisir son secteur de concentration, qu'il ne faut pas appeler champ de concentration .La durée d'un cours s'appelle en français l'heure, non pas la période, même s'il dure cinquante minutes.Les bons étudiants seront récompensés selon leur mérite, mais diplômés et non gradués. Il y aura remise des diplômes (ou collation des grades: baccalauréat, licence, maîtrise). Quant à nous, souvenons-nous que Danton a dit qu'après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).

...Et vogue la galère!

LA RESTAURATION DE LA FORTERESSE DE LOUISBOURG

par; Sheila McCook

Les gonds de porte de style ancien, les poutres du plafond, équarries à la main, les articles de table reproduits parfaitement, tout à la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse tente de faire revivre le plus fidèlement possible aux yeux des Nord-Américains un des aspects les plus extravagants de leur passé.



La forteresse, construite au début du 18e siècles, était un monument à l'orgueil impérial démesuré d'un roi de France et à l'excès de confiance que les tacticiens avaient en leur capacité de tenir l'ennemi en échec, au moyen de défenses géographiques et de fortifications gargantuesques.

SON HISTOIRE

Aussitôt la construction terminée sur une péninsule battue par le vent de l'actuelle île du Cap-Breton, la forteresse subit une invasion de la Nouvelle-Angleterre. Les ingénieurs français avaient cru qu'elle était imprenable par voie d'eau; ils n'avaient pas prévu une attaque venant du côté des marécages et de la forêt, apparemment infranchissables.

Le traité d'Aix-La Chapelle en 1748 restitue Louisbourg à la France; elle capitulera de nouveau dix ans plus tard, mais cette fois-ci aux mains des Anglais.

Au cours des deux siècles suivants, la forteresse fut envahie une fois de plus - -par la dégradation et la ruine, pour devenir une carrière de pierres.

SA RECONSTRUCTION

Actuellement, Louisbourg est encore sous la menace d'invasion mais cette fois-ci , la forteresse est reconstruite en grande partie et les envahisseurs sont des touristes amicaux.

Les nombreux renseignements sur la première forteresse ont facilité la reconstruction d'un cinquième de l'emplacement initial.

Le bâtiment principal est le quartier du Bastion du Roi, autrefois le plus grand édifice de l'époque en Amérique du Nord. A l'intérieur se trouvent L'Aile du Gouverneur, magnifiquement montée, (renfermant la plus grande collection de meubles français d'époque sur le continent), les logements froids et peu confortables des soldats, la pension des officiers et la cuisine. La chapelle à gauche de la porte principale a été détruite par le feu en octobre 1974 ,mais à l'exception de certains travaux décoratifs, elle est maintenant en grande partie restaurée.Les résidences,les murailles de la forteresse et les bâtiments d'entretien, tels que la glacière, ont été reconstruits sur leur premier emplacement et reproduits tout comme ils étaient à la veille du siège de 1745.

Ce projet, l'un des plus vastes travaux d'excavations et de fouilles archéologiques jamais entrepris en Amérique du Nord, a débuté un peu après 1960 et se continue encore de nos jours; il a été facilité par l'abondance des renseignements qui nous ont été légués.

On compte environ deux millions d'objets exhumés sur les lieux.Des douzaines de plans ont survécu au temps; les archives de Louisbourg comprennent plus de 500 cartes géographiques, des plans et des tableaux, et plus d'un demi-million de pages de documents et de correspondance, tous révélateurs de l'aspect de la ville et de la vie des habitants.

SOLDATS ET COCHONS

Ouverte du 15 mai au 15 octobre, la forteresse s'anime de façons souvent surprenantes pour les touristes. Si vous apercevez un jeune homme portant un uniforme de soldat français tout déchiré, et vous lui demandez quelle université il fréquente au cours de l'année, il se peut que vous essuyiez une rebuffade. Il est plus qu'un simple guide. Il a étudié le mode de vie d'un véritable soldat qui vivait à Louisbourg (si abondants sont les renseignements transmis au cours des deux siècles précédents que nous connaissons de façon étonnante les détails de la vie de nombreux habitants de la ville) et porte maintenant son nom et assume son caractère.

Il peut chanceler comme un ivrogne, dévorer sa nourriture, ou crier à tue-tête en français à son collègue de l'autre côté du square. Il aide aussi aux touristes à s'orienter sur les lieux, tout en jouant son rôle, du moins partiellement.

Le reste du temps, il accomplit dans la forteresse à peu près les mêmes travaux que son homonyme, il y a bien longtemps.

Bien d'autres moyens ont été mis en oeuvre et aucun effort n'a été ménagé afin de recréer la vie dans une forteresse au 18e siècles. Le parc est ouvert aux touristes jusqu'à 17 h jusqu'au 15 juin et de nouveau après la fête du Travail; au cours de l'été, il est ouvert jusqu'à 20 h.Il faudrait avoir de l'éclairage si la forteresse restait ouverte aux visiteurs plus tard le soir, ce qui ne serait pas du tout acceptable à cause de l'inauthenticité de l'électricité.

On a parfois vitement abandonné certains efforts visant à reproduire une atmosphère authentique. Autrefois, les cochons couraient librement dans les rues de Louisbourg, on a tenté l'expérience pendant une journée dans l'actuelle ville de Louisbourg, mais les touristes se sauvaient à l'intérieur des maisons et se collaient contre les tablettes de fenêtre.Les cochons ont été assemblés derrière une clôture et la paix régnait de nouveau à la forteresse.

Louisbourg est situé à 23 milles de la ville de Sydney. Le prix d'entrée au parc historique national de la forteresse de Louisbourg est de $2.00 pour les adultes, et de 50 cents pour les enfants de 16 ans ou moins.Le maximum est $ 5.00 par famille.

Un autobus transporte les visiteurs à travers le vaste parc jusqu'à la forteresse.

Pour de plus amples renseignements au sujet du parc historique national de la forteresse de Louisbourg, veuillez communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, 150 rue Kent, Ottawa, Canada.KIA OH6

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.



RADIO-CANADA
Canal 3 — 10 au cable

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À CBWFT



Echevelé, non pas livide, mais debout au milieu des tempêtes, pardon, de la salle des nouvelles, Jaque Rochon, notre nouveau superviseur des Nouvelles depuis le 2 août, orchestre son petit monde - 9 journalistes - comme il le fait si bien lorsqu'il met en scène une pièce au Centre Culturel ou ailleurs. C'est lui qui assure la mise en scène de "Bagarre", la pièce qui sera jouée en la salle paroissiale de Saint-Jean-Baptiste à l'occasion du Centenaire.

Rieur, et quel rire communicatif, dégingandé, Jaque est aussi déconcertant, surtout lorsqu'il nous pose à brûle-pourpoint sa blague favorite: "Quelle est cette semaine ta contribution à l'avancement de la cause ouvrière?", qu'explosif; il dit de lui-même: "Je suis diplomate comme une tonne de dynamite".

Dynamique, passionné de sports - ne lui parlez surtout pas de tondre la pelouse, il a horreur de tout ce qui touche au jardinage - Jaque adore la télévision, qu'il ne regarde qu'en français, tout en mangeant son plat favori ... des crevettes, copieusement arrosées ... de jus de pommes (n'ai-je pas dit qu'il était détonant comme garçon?).

Il est bien sympathique et attachant. Il a quelquefois un air ingénu, la preuve? N'a-t-il pas le don d'acheter des "citrons" lorsqu'il achète ses voitures neuves!

Avec un personnage aussi éclectique, et possédant une solide expérience en journalisme, le service des Nouvelles a tout à gagner. Bonne Chance Jaque.*

* Ce n'est pas une faute d'orthographe, mais Jaque se singularise jusque dans l'écriture de son prénom.

VENDREDI A 21H00

Fidel Castro raconte la révolution cubaine

Il existe de nombreux documents écrits et un certain nombre de films qui parlent de la révolution cubaine, mais très peu donnent la parole à l'un de ses principaux artisans, Fidel Castro, premier ministre de Cuba et dirigeant du Parti unifié de la Révolution socialiste. C'est ce qui fait l'intérêt et la grande valeur documentaire du film produit en 1976 et intitulé «L'Histoire m'acquittera», que nous aurons l'occasion de voir le vendredi 26 août à 21 heures, dans le cadre de l'émission **Documents.**

Fidel Castro

Dans ce film, Castro retrace pour nous les principaux moments de la révolution, à travers les batailles et les luttes et aussi à travers l'évolution de ses convictions politiques personnelles. Ce **Document** nous offre donc non seulement une tranche d'histoire mais également une analyse politique et idéologique de ces événements et des hommes qui les ont vécus.

ET VENDREDI 2 SEPTEMBRE
Toujours à l'émission **Documents** toujours à 21h.


René Lévesque



PIERRE OLIVIER
interviewe
M. RENE LEVESQUE.

AUX BEAUX DIMANCHES

A 19H30
RECITAL
D'ANDRE GAGNON

Personnage ambivalant appartenant autant au siècle dernier qu'à son époque.



Pianiste
compositeur
chef d'orchestre
danseur
chanteur
ANDRE GAGNON
vous séduira pendant une heure.

Hommage à Chagall

La dernière partie des **Beaux Dimanches**, le 28 août à compter de 21h30 à la télévision de Radio-Canada, sera un hommage au peintre Marc Chagall, dont on trouve aujourd'hui les oeuvres dans les plus grands musées d'Europe et d'Amérique, ainsi que dans plusieurs édifices publics qu'il a décorés (plafond de l'Opéra de Paris, verrières à Jérusalem qui illustrent poétiquement des épisodes de la Bible). Cette réalisation de Harry Raskin de Radio-Canada à Toronto nous permettra de mieux connaître le grand artiste qu'est Marc Chagall, à travers ses peintures, ses dessins, ses gravures, et grâce aussi à son propre témoignage sur sa vie et son art. André Breton disait de Chagall qu'il «a affranchi l'objet des lois de la pesanteur». Et c'est en effet l'impression que nous donnent ses oeuvres, notamment ce magnifique *Songe d'une nuit d'été*, qui remonte à 1939, et ces gravures où les motifs se confondent avec des personnages et des animaux aux formes bizarres, avec des êtres étranges qui semblent sortir d'un rêve.



Cinéma

Ciné-club
dimanche 31 août à 23h

«Le Dictateur»

Le Dictateur écrit, réalisé et joué par Charlie Chaplin en 1940, fut le seul film américain à s'attaquer au nazisme allemand avant Pearl Harbour.

Le scénario fut entrepris en 38 et, malgré le secret qui l'entoura, on connut sa polémique anti-hitlérienne, ce qui provoqua une protestation de l'ambassadeur allemand et des lettres de menace adressées par les organisations pronazies américaines. Il tint bon et acheva son montage alors que les troupes hitlériennes entraient à Paris. Malgré l'hostilité de toute une partie de la presse, Chaplin a exprimé son credo dans son discours aux hommes, prononcé d'une tribune où est écrit le mot «Liberté»: «La rapacité a entouré le monde d'un cercle de haine, elle nous a fait entrer au pas de l'oie dans la misère et le sang. Ne désespérez pas. Les dictateurs périront et le pouvoir qu'ils ont usurpé retournera aux peuples. Aussi longtemps que des hommes sauront mourir, la liberté ne saurait périr. Combattons pour un monde nouveau, pour un monde propre, qui donnera à chaque homme la possibilité de travailler.»

Ce film vous sera présenté à **Ciné-club**, le dimanche 31 août à 23 heures.

Le Dictateur





PROGRAMMATION ÉTÉ

HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

SAMEDI
27 août

9:00 ROQUET BELLES OREILLES

9:30 GRAINES D'ORTIE

10:00 EMILE

10:30 MONSIEUR ROSÉE

11:00 POLY EN ESPAGNE

11:30 SERVICE SECRET

12:00 LES HEROS DU SAMEDI

Du lac des Régates, à Terre des Hommes. "Régates, voiles et kayac en eau vive". Animateur: Michel Picard. Analyste:... Réal.: André Latour.

13:00 SPORTHEQUE

Competitions olympiques. «Soccer» (2e de 3). Commentateur Pierre McNicoll. Analyste: Georges Schwartz. Réal.: Julien Dion

14:00 L'HEURE DES QUILLES

15:00 LES JEUX D'ETE DU QUEBEC

17:00 BAGATELLE

18:00 GENIES EN HERBE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

"La mission des Dariens"

20:00 DEFI

"Joueur de hockey". Denis Hainault, étudiant de 18 ans, est un de ces nombreux garçons fanatiques du hockey. Depuis son entrée chez les Midgets, Denis a gravi les échelons qui l'ont conduit, aujourd'hui, dans la Ligue métropolitaine.

20:30 HELI-PATROUILLE

"Cloués au sol". Un vieil indien informe Burdy des faits et gestes du maniaque à la bombe qui tient la ville en haleine.

21:00 COLUMBO

Le Spécialiste. Policier réalisé par Hy Averback, avec Peter Falk. Un médecin ambitieux et arriviste pratique une opération à coeur ouvert sur un éminent cardiologue et commet volontairement une erreur technique afin que le patient ne recouvre pas la santé. Il assasine l'infirmière qui a été témoin de sa manoeuvre (Brit.).

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette.

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINEMA

L'AMOUR SAUVAGE (U.S.A. 62) avec Elvis Presley dans le rôle principal.

1:15 CINE-NUIT

La bataille pour Anzio. Drame de guerre avec Robert Mitchum et Peter Falk. Le 22 juin 44, 253 navires de guerre débarquent 35,000 hommes à Anzio avec mission de détruire les forces d'un général allemand. L'opération surprise réussit pleinement laissant la route libre à une rapide victoire. Mais les alliés n'osent pas avancer.

DIMANCHE
28 août

9:00 GRANDGALLO et PETITRO

9:30 LE ROI LEO

Les chutes du Diable

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SECOND REGARD

"Arica: une expérience de mysticisme scientifique". Avec une quinzaine de participants, initiés et profanes. Animateur: Gilles-Claude Thériault. Recherches: Guy DeGagné. Réal.: Roger Barbeau.

12:00 SEMAINE VERTE

Dossier: "Une terre d'abondance". - Chronique horticole. - Commentaires sur l'actualité agricole. - "Les Grains". Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13:00 LES JEUX D'ETE DU QUEBEC

Cérémonie de clôture. Commentateurs: Jean Pagé, Pierre Dufault et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz, Jacques Primeau et André Latour. Réalisateur-coordonnateur: Jean-Claude Houde.

14:30 UNE FENETRE SUR LE MONDE

"Naples"

15:00 L'Oeil apprivoisé

15:30 FOOTBALL CANADIEN

Du Taylor Field Stadium à Régina, les Roughriders reçoivent les Stampeders de Calgary. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Réal.: Jacques Viau.

18:00 QUINZE ANS PLUS TARD

18:30 D'HIER A DEMAIN•

L'histoire du cinéma français par ceux qui l'on fait. "Tu n'as rien vu à Hiroshima ou Une certaine tendance du cinéma français: nouvelle vague 1958-1960".

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

Camp Fortune.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Jacques Ferron, qui êtes-vous? Entretien avec Jacques Ferron, écrivain, médecin et homme politique. Les raisons de ses choix, en particulier de son choix littéraire: contes, théâtre. Son enfance à la campagne, la jeunesse actuelle, la politique et l'engagement en littérature. Réal.: Yves Tachereau (Can. 71).

21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Hommage à Chagall. Documentaire réalisé par Harry Rasky. Hommage au peintre Marc Chagall, que l'on découvre à travers ses peintures, ses dessins, ses gravures. Témoignage sur sa vie et son art (Can 76).

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB

Adoption: Drame. (Hong. soustitré) Une célibataire de 42 ans veut avoir un enfant, mais son amant, marié et père de 2 enfants, refuse. Elle déverse son trop-plein d'affection sur une jeune fille qui a été confiée à la garde de l'Etat par ses parents.

LUNDI
29 août

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 SATURNIN, LE PETIT CANARD

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON

12:00 UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX

"Le Royaume du castor". Habitants des étangs où règne le castor. Images captées dans le Massachusetts.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

14:30 CINEMA

Les Papillons. Film réalisé par Janusz Nasfeter, avec B. Fedorgzyk, G. Michalska et Roman Moslor. Amourettes, jeux et petits drames d'un groupe d'enfants de 11 à 14 ans. Deux petites filles se disputent les attentions de leurs petits copains de vacances (Pol. 72).

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE

17:00 L'ENEIDE

Feuilleton en six époques d'après le poème de Virgile. Musique: Mario Nascimbene.

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

Raymond Rouleau se raconte (1re de 5). Réal.: Jean Faucher.

19:00 DANIEL BOONE

20:00 LES BRIGADES DU TIGRE

Série policière réalisée par Victor Vicas, avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout. Pierre Maguelon, François Maistre et Guy Grosso. "Le Cas Valentin".

21:00 LA PECHE MIRACULEUSE

Chronique réalisée par Pierre Matteuzi, avec Charles Apotheloz, Armontel, Katia Deci et M.-Hélène Pélicier. "La Dernière Héloïse". Paul poursuit ses études de droit à Neuchâtel. Il fait la connaissance de la nièce du notaire Landrizon; jeune femme renfermée et timide à qui il voudrait redonner le goût de vivre.

22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMERIQUE

"Ce pus ça anymore". Une dernière génération de "parlants" français à Vieille Mine et à Ste-Geniève, au Missouri: parmi eux, le violoneux Charles Pagé. Réal.: André Gladu et Michel Brault.

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Normand Harvey

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 URBA 2000

"Centre ville et piétons". Bâties pour l'homme, les villes ont recueilli les diligences avec leurs chevaux, puis se sont adaptées à l'automobile.

24:00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ

"Les Deux Colonels". Un ancien forçat a cru reconnaître en la personne du colonel de Tierval, Blanchet, un compagnon de bagne.

MARDI
30 août

10:00 AU JARDIN DE PIERROT

10:15 TOPINO

10:30 CONSEIL-EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA GRANDE AVENTURE

12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:30 CHARLIE CHAPLIN •

"Le Bohémien". Aventures de Charlot bohémine.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

De Carleton. "Le Musée régional d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie".

14:30 CINEMA

Pointes et contrepointes. Dessins animé réalisé par Fred Wolf. Pour endormir son fils, un père de famille raconte une bien jolie histoire. D'une autre génération, le jeune préfère regarder la télévision (USA).

16:00 ANIMAGERIE

16:30 PICOTINE

17:00 L'ODYSSEE SOUS-MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU

Avec l'équipe de la Calypso. Réal.: Philippe Cousteau. "La Marche des langoustes".

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

Raymond Rouleau (2e de 5).

19:00 RETRO SPEC

19:30 PISTROLI

De Moncton. Variété d'inspiration folklorique animé par Donat Lacroix.

20:00 RUE DES PIGNONS

[dernière]

20:30 CINEMA

Les 55 jours de Pékin. Drame avec Charlton Heston, Ava Gardner et David Niven. En 1900, un major américain, envoyé à Pékin pour protéger l'ambassade des U.S.A. contre les Boxers, nationalistes chinois, fait la connaissance d'une jeune femme admirable par sa beauté et par son dévouement. (U.S.A. 62)

23:00 TELEJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORTS

23:30 CINEMA

Ringo cherche une place pour mourir. Western (It. 68) avec Pascale Petit et Jeffrey Hunter. Un ancien officier noie sa tristesse dans l'alcool. Mais la venue d'une jeune veuve va lui redonner et son sens de l'honneur et son sens de la combativité.

MERCREDI
31 août

10:00 MINUTE MOUMOUTE

10:15 TRIBULLE

10:30 CONSEIL-EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 TANG

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

12:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

Un groupe de Victoriaville composé de membres de l'Age d'or, du Centre de jour et de pensionnaires du Centre d'accueil.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LA FRICASSEE

17:00 VIVRE ET SURVIVRE

«Monsieur et Madame Castor». Le castor est bricoleur, architecte, bûcheron, hydrographe, grand navigateur et d'une hospitalité proverbiale.

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 LA P'TITE SEMAINE

Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour.

19:30 BASEBALL

Du Stade Olympique Les Reds de Cincinnati visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: . Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

22:00 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 LE CARRE ST-LOUIS

Reprise de **Femme d'aujourd'hui.** Le Carré St-Louis, de 1920 à nos jours, avec Robert de Roquebrune et René Chicoine. Entrevues avec André Payette, André Gagnon, Louise Latraverse, Yvan Dufresne, Nicole Godin et Michel Mainville, résidants du quartier, et Suzanne Labrecque, architecte. Rech. et entrevues: Franco Nadeau. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

24:00 CINEMA

Le dictateur: comédie réalisée et interprétée par CHARLIE CHAPLIN avec Paulette Goddard. Un juif combattant de 1914, devenu amnésique, reprend conscience alors qu'Hynkel arrive au pouvoir. Il fuit les persécutions antisémites et est mis dans un camp dont il s'évadera, déguisé en fasciste. Sa ressemblance avec Hynkel donne lieu à toute une gamme de situations plus comiques les unes que les autres. (U.S.A. 40)

JEUDI
1er septembre

10:00 LES CHIBOUKIS

10:15 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI

10:30 CONSEIL-EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

Pauline Dansereau prépare une poitrine de poulet Dijon.

11:30 LA MAISON DES BOIS

12:00 PRINCE SAPHIR

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

De Sherbrooke

14:30 CINEMA

Tendresse ordinaire. Drame réalisé par Jacques Leduc, avec Esther Auger, Jocelyn Bérubé, Jean-Pierre Bourque et Luce Guilbault. Un homme a dû accepter un travail qui l'éloigne de son foyer pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, il est sur le chemin du retour. Sa jeune femme s'apprête à le recevoir. A mesure que diminue la distance qui les sépare, l'attente de l'épouse se fait plus anxieuse (Can. 73).

16:00 ANIMAGERIE

16:30 FANFRELUCHE

"Les Sorts de la sorcière".

17:00 ARDECHOIS, COEUR FIDELE

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

Raymond Rouleau (4e de 5).

19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

«La Cargaison d'or». Nick transporte un chargement sur son bateau que Riley prend pour de l'or.

19:30 Y A PAS DE PROBLEME

20:00 LES GRANDS FILMS

L'Homme au pistolet d'or. Film d'espionnage réalisé par Guy Hamilton, avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland, Maud Adams et Hervé Villechaize. L'agent secret James Bond se rend en Extrême-Orient à la recherche d'un tueur à gages, qui a pour spécialité de tuer ses victimes à l'aide d'un pistolet d'or et qui exige un million de dollars pour chacune de ses missions. Bond lui-même a été désigné comme l'une des prochaines victimes du tueur et il s'efforce de démasquer l'assassin avant d'être tué (Brit. 74).

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 ANGOISSES

Sonnez une fois. Espionnage réalisé par Robert D. Cardona, avec Michael Jayston, Barry Nelson et Janet Key. Un maître d'hôtel spécialisé dans le service des femmes riches est engagé par la jeune veuve d'un diplomate. Il sait se rendre indispensable et couper tout lien entre sa patronne et l'extérieur (Brit.).

24:30 CINEMA

Le Magnifique, comédie réalisée par Philippe de Broca avec Jean-Paul Belmondo et Jacqueline Bisset. Un auteur de romans d'espionnage s'intéresse à une jolie voisine. Celle-ci, étudiante en sociologie, décide de prendre, comme sujet de sa thèse, les romans en questions. Elle contacte l'éditeur, que le romancier a l'habitude d'introduire dans ses récits comme éternel adversaire de son héros. (Fr.-It. 75)

VENDREDI
2 septembre

10:00 CLAK

10:15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

M. Alphonse donne sa racette de tarte aux pommes en quartiers. — M. Julien Fontaine fait un bref exposé de quelques herbes guérisseuses.

11:30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

12:30 LA CUISINE D'AILLEURS

Invité: Mlle Kalpana Das propose un plat végétarien typique des habitants de l'Inde, qui à cause d'un très grand respect pour les animaux, ne consomment que très peu de viande.

13:00 LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ATHLETISME

En direct de Dusseldorf, en Allemagne. Réal.: Jacques Primeau et Julien Dion.

15:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE

16:00 SUR DES ROULETTES

16:30 ANIMAGERIE

17:00 LES CIRQUES DU MONDE

«Le Cirque Busch Roland». Numéros de cirque venant d'un peu partout dans le monde.

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00ENCORE DEBOUT

19:30 MARCUS WELBY, M.D.

"La Naissance laborieuse".

20:30 ALLER-RETOUR

21:00 DOCUMENTS

Pierre Olivier, interviewe René Lévesque

22:00 ORSON WELLES PRESENTE

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 CINEMA

Trois milliards d'un coup, drame policier réalisé par Peter Yates avec Stanley Baker et Joanna Pettet. Un repris de justice décide d'organiser le vol du train postal: Glasgow-Londres, transportant plusieurs millions de livres.

1:00 CINE-NUIT

La femme écarlate, comédie réalisée par Jean Valère avec Monica Vitti, Robert Hossein et Maurice Ronet. Une jeune femme a été dépossédée de l'entreprise familiale par son directeur commercial.

à vendre

A VENDRE - Miel frais maintenant disponible. Apportez vos propres contenants. 60 Paul's Blvd. 1½ milles au sud du périmètre sur chemin Ste-Marie. 256-1644.
18-890-JN0

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

VENTE PRIVÉE - PREMIÈRE FOIS SUR LE MARCHE - $60,000 ou selon arrangements. Grand lot (environ 1 acre) entouré de beaux arbres. Dans village de Lorette, 15 minutes de la ville. Chemin en asphalte. Près arène, école bilingue, etc. Lot paysagé, jardin, verger, puits, garage, atelier. Grande maison s lide en bon état, 2 étages, soubassement complet avec citerne, 4 chambres à coucher, meublée ou non. Idéale pour famille de plusieurs enfants. Bon investissement. Cette propriété doit être vue pour être appréciée. Pas d'agent. Composer 1-878-3719.
17-878-20 C

à louer

A LOUER Appartement 1 chambre à coucher - très propre - Endroit calme. Idéal pour couple sans enfants - Près arrêt d'autobus et centres d'achat et de travail. Stationnement. Chauffage inclu dans loyer. Près de Windsor Park. $150 par mois. Libre 1er septembre. Tél.: John 668-6807.

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4 730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

CHERCHONS À LOUER vieux local dans la ville ou à l'extérieur (pas plus de 10 milles du centre ville). Durée de location, deux à trois ans. Dimensions du local 70' x 40' environ, avec grande porte 12' de hauteur. Composer 233-1956.
17-876-17 C

CHALET près du lac à louer à la Plage Albert. Disponible le 28 août. Tél.: 475-6876.

LOT avec arbres à vendre à Sainte-Anne. (85 pieds x 124 pieds). Tél.: 257-5502 (ville).

INSTITUTRICE demande une gardienne à domicile au Parc Windsor pour septembre. Tél.: 257-7678.

Divers

HOMME DÉSIRE RENCONTRER dame bilingue (entre 33 et 40 ans) qui aime la danse et les voyages. S'adresser à: Boîte 858, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
14-858-JNO

GARDIENNE demandée pour fille de 14 mois. 3 jours par semaine. Demeure près de l'hôpital St-Boniface. Tél.: 247-9541.

COMPAGNON recherché pour partager maison moderne entièrement meublée, au Southdale. Tél.: 253-5213, entre 10h a.m. et 2h p.m. ou en fin de semaine.

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson. 2-289-JN0

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropracteurs

Comptables

Optométristes

Divers

Transports

Ferblantiers

LES PROVINCES... (suite)

existant et n'ont aucune espèce d'implication sous l'angle du droit international.

C'est dans le domaine politique, et non dans le domaine légal, que peuvent surgir des objections à la proposition qui vient d'être faite par Québec. Tout en s'interrogeant sur le moment choisi par Québec et la tactique politique sous-jacente à la proposition de M. Lévesque, on peut quand même conclure, au nom de considérations pragmatiques, qu'il s'agit d'une proposition sensée, vu qu'elle paraît en dernière analyse concorder avec l'objectif avoué du gouvernement fédéral, tel qu'il a été défini dans la philosophie de la Loi des langues officielles de 1970 et, tout récemment, dans le texte explicite du Livre blanc du secrétaire d'Etat fédéral. Cette philosophie consiste à faire en sorte que l'enseignement en langue française et en langue anglaise soit disponible, dans toute la mesure où cela est pratiquement réalisable, à travers tout le Canada.

Pour certaines provinces comme l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, la réponse qu'elles apporteront à la proposition de Québec paraît s'imposer d'elle-même. Elle consistera simplement à rappeler que les deux provinces ont déjà concédé à leurs citoyens le droit à l'enseignement en français, et qu'elles l'ont fait gracieusement, sans qu'il soit besoin pour elles d'aucun accord interprovincial spécial à cette fin. Dans le cas d'autres provinces comme le Manitoba et la Colombie-Britannique, une réponse positive indiquant au moins une intention sérieuse d'instaurer des services d'enseignement en français, même sous une forme limitée, serait un geste éloquent et élégant au service de la cause d'un fédéralisme plus large et plus pluraliste au Canada.

A tout événement, les provinces anglophones, en s'impliquant d'une manière positive et dans un secteur qui relève entièrement de la compétence constitutionnelle des provinces, pourraient créer de nouveaux liens à l'intérieur de notre système fédéral et contribuer à dissiper l'impression voulant que la crise actuelle soit entièrement un affrontement entre Ottawa et Québec.

Quelles que soient les intentions qui l'ont inspirée, la proposition du gouvernement québécois traduit de fait, dans l'orientation de la stratégie du Parti québécois, un changement réel dont la logique n'a peut-être pas été pleinement perçue même au Québec. Si l'objectif du Québec est l'indépendance, et seulement l'indépendance, pourquoi s'embarrasserait-on de ce que les provinces anglophones peuvent faire ou ne pas faire au sujet de l'enseignement en langue française dans le cadre de leurs compétences respectives? En se préoccupant de ce que veulent faire les provinces anglophones, le Parti québécois laisse entrevoir publiquement, pour la première fois depuis sa victoire du 15 novembre dernier, la possibilité d'une solution de type fédéral autre que la séparation.

La proposition québécoise fournit aux provinces anglophones l'occasion d'agir de façon constructive dans la crise présente de la Confédération. Elles ne devraient pas trop s'asseoir à cheval sur les formalités. Elles devraient s'intéresser au contenu de la proposition québécoise, et non pas à la forme. Il me semble qu'une réponse appropriée de leur part devrait consister à indiquer qu'elles n'ont aucune objection à conclure un accord spécial avec le Québec en matière d'éducation. A quoi elles devraient ajouter qu'elles se proposent de toute manière de concéder l'enseignement en langue française à leurs citoyens francophones, et de le faire non pas en raison d'obligations qui leur seraient imposées par voie de traités bilatéraux mais parce que c'est tout simplement la marque d'un bon fédéralisme que d'agir ainsi. Et elles devraient inviter le Premier ministre Lévesque à prendre le même engagement au cas où seulement quelques-unes des provinces anglaises réagiraient positivement et dans le même esprit de gracieuseté à la proposition du Québec. Dans le droit et la pratique des relations internationales de l'après-guerre, agir ainsi, c'est pratiquer ce qu'on appelle "la politique de l'exemple mutuel". Une telle politique paraît très bien indiquée dans le cadre du fédéralisme contemporain. Si l'on s'en reporte aux avis constitutionnels recueillis il y a cinq ans par la Commission Gendron, la clause traitant de l'enseignement dans le projet de loi no 1 est la seule au sujet de laquelle on puisse soulever quelque doute sérieux au plan légal. Dans cette perspective, il faut encourager M. Lévesque à faire prévaloir ses propres opinions personnelles déjà connues, sur celles de la majorité des membres de son Cabinet, et à faire des concessions sur ce point précis. On ne saurait douter qu'une réponse imaginative et positive des provinces anglophones à l'invitation du gouvernement québécois pourrait contribuer à faliciter ce résultat. ■

L'OPINION... (suite)

comment se fait-il que le groupe minoritaire n'obtiendra pas de crédits pour l'enseignement de la langue seconde et encore moins pour l'enseignement de la langue maternelle minoritaire qui, ici, est bel et bien le français? C'est que le ministère de l'Education, bien éclairé par ses hauts fonctionnaires, subventionnera tout programme d'immersion totale (**sic**) où l'enseignement se fera à 100% dans la langue seconde! Il n'y a pas une Commission scolaire francophone, si inconsciente soit-elle, qui s'aviserait de permettre sur son territoire des classes d'immersion totale pour les francophones! Ce serait revenir aux années 40 où, à l'école, la langue anglaise était la langue maternelle de tout le monde! La mentalité des enseignants présentement en fonction en témoigne!

Si dans les années 40, c'était l'assimilation des francophones, cela était dû aux politiques unilingues du ministère de l'Education d'alors qui était formé, tout le monde le sait, d'une écrasante majorité de hauts fonctionnaires anglophones. Aujourd'hui, puisqu'il y a une section française au ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick, c'est l'assimilation amenée par nos hauts fonctionnaires francophones qui obligent, par leur inertie et leur gentlemen's agreement, les districts francophones à permettre l'immersion totale, ou peu s'en faut, s'ils veulent avoir part au gâteau offert par le fédéral. L'hypocrisie est tellement immense dans ce domaine qu'on s'est empressé pendant les trois ou quatre dernières années de mettre sur pied des projets pour certains districts francophones (et pour certains districts anglophones, dans le but de mieux leurrer, voyons!) qui d'ailleurs, ont de la misère à trouver preneur!

Et quel beau tour de passe-passe vient-on de jouer aux francophones: d'octrois fédéraux pour un bilinguisme institutionnel (André, francophone, peut s'adresser à toutes les agences et à tous les services gouvernementaux dans sa langue de même que peut le faire Joe l'anglophone), on en a fait des sommes réservées aux anglophones pour un bilinguisme individuel utopique (André, le francophone, devra parler les deux langues pour que Joe l'anglophone ne soit pas dérangé dans son unilinguisme rassurant).

Et encore, permettre l'immersion totale pour les deux groupes linguistiques, c'est de l'irresponsabilité. Les anglophones d'ici, s'ils croient vraiment au bilinguisme individuel, ont certes besoin d'immersion mais pourquoi vouloir l'immersion pour des francophones déjà noyées dans la mer anglophone de l'Amérique du Nord?

Les hauts fonctionnaires du ministère de l'Education du Nouveaü-Brunswick et tous les subalternes doués d'une confiance aveugle, devraient commencer à se demander avant trop longtemps à quoi il servira d'être bilingue quand tout le monde sera bilingue... Il y a là, une stratégie qui n'échappe pas à tout le monde! Le francophone sera bilingue et amoindri intellectuellement parce que trop occupé à maîtriser un deuxième code linguistique aux interférences si subtiles tandis que l'anglophone, connaissant trop bien l'importance de l'unilinguisme, aura accès plus rapidement à la maîtrise de la langue et de la pensée réflexive. Pendant qu'André s'est compliqué la vie à l'école avec une deuxième langue sans même connaître sa langue maternelle, Joe, lui, en bon unilingue anglophone avait droit à toutes sortes de privilèges: études suivies et sérieuses, diplômes supérieurs reconnus, jobs, etc. A quand les beaux jours où devenir bilingue sera une décision d'adulte formé? Ce serait là, le vrai bilingue! Les autres ne sont que des médiocres intellectuels qu'en certains hauts lieux on a intérêt à reproduire et à perpétuer!

On aurait cru que, puisqu'il y avait, semble-t-il, dix fois plus d'argent pour l'enseignement du français et le perfectionnement des maîtres francophones que pour la langue seconde, il y aurait eu un fonctionnaire responsable de la gérance de ces sommes d'argent pour les francophones! Non, rien de tout cela! Et qui pire est, il faut s'adresser au responsable des langues secondes pour obtenir, par exemple, une mini-bourse pour aller perfectionner son français à l'étranger. Le refus est connu avant la demande...

Et tout dernièrement, pris de remords, sans aucun doute, ces mêmes hauts fonctionnaires viennent offrir aux jeunes étudiants des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick la jolie somme de huit cents dollars pour aller assurer un lien avec l'Ouest tout en étudiant le français au Manitoba! L'invitation arrive à temps: le 29 juin, se faire offrir huit cents dollars pour aller pendant six semaines baragouiner un français rocailleux dans un pensionnat désaffecté probablement! S'il y avait des programmes précis d'enseignement et de perfectionnement des maîtres en français pendant l'année scolaire, on n'aurait pas à demander à nos étudiants d'aller s'exiler dans l'Ouest pendant les beaux mois d'été! Et la farce est complète quand on nous annonce candidement que toutes ces bourses sont maintenant disponibles parce qu'elles ont été refusées par les étudiants des autres provinces!

Quand on est le moindrement conscient de la pauvre situation de la langue maternelle de la minorité française au Nouveau-Brunswick dans les écoles, on ne trouve pas si farfelus les accords de réciprocité que propose le gouvernement du Québec!

Tracadie, le 28 juillet 1977.

[*Dans LE DEVOIR*]

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés

Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés

portes et châssis

Adressez-vous en français à:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

honor REAL ESTATE

220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911

RUE LANGEVIN **$34,900**
Près école - 3 chambres à coucher - salle à manger - cave complète - Appelez Ronald 233-7496.

RUE TREMBLAY **$20,900**
Trois chambres à coucher - taxes raisonnables - Appelez Maurice 257-5691.

PLAGE ALBERT
Chalet d'été - 3 chambres à coucher - grand lot - équipement complet - Possession immédiate - Appelez Maurice 257-5691.

ST-VITAL **"SPLIT LEVEL"**
Trois chambres à coucher - garage attenant - grande cuisine - 2 salles de bains - sous-sol complet - Le tout extrêmement bien décoré - Appelez Maurice 257-5691.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

Boulevard Provencher - Maison familiale, 2 étages, 9 pièces. Peu servir de maison de location. Lot 33 x 122. Sous-sol fini aux 3 / 4. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Rue Berry - Pavillon 5 pièces. Moquette dans salon et chambres à coucher. Bain 4 P. Terrain planté d'arbres. Garage et abri extérieur. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Rue Youville - Atelier 40 x 26. Peut-être utilisé comme atelier de carrosserie ou garage. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Rue Desautels - Etablissement de location de 4 appartements. Revenu total $655. Chaque appartement dispose de son propre système de plomberie. Lot 31 x 157. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Plessis Road - Pavillon 3 chambres à coucher avec garage double adjacent. Terrain planté d'arbres. Façade 450'. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Giroux - 160 acres boisés à 6 milles à l'est de Giroux. Pas d'accès direct à la propriété. $13,000. acceptons offres. Louise Fillion 233-7963 ou 233-9299.

La Broquerie - Rue principale. 1½ étage, 3 chambres à coucher. Grand terrain. Garage. Moins de $16,000. Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458 ou Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Lorette - Pavillon, 3 chambres à coucher. Garage attenant. Grand terrain. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

Unique.
Villa. Saint-Boniface Centre. Maison unique à 2 niveaux, 3 ans seulement. 4 chambres à coucher. 2 cheminées, une au salon, l'autre dans la salle de séjour. "2 système complets de plomberie et plusieurs garages." Près établissements scolaires tous niveaux, et église. Tél.: Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458.

Restaurant Propriété de location - "Bâtiments sur une propriété dont l'un est un restaurant actuellement géré." (pas de départ) L'autre, bâtiment de 3 appartements. Tout équipé. Fixez votre propre loyer. Actuellement occupé par propriétaires. Zone M2. Tél.: Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458.

Chemin Sainte-Marie. Immeuble de location - Zone C2. Idéal pour affaires. Plus de 51' de façade, jusqu'à la Rivière Rouge. 1½ étage sur propriété. Cuisine. Salle de séjour. Salle à dîner et salon combinés. Plomberie au rez-de-chaussée - 2 chambres à coucher au-dessus de l'entrée. Tél.: Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458.

Payez-vous votre propre parc - Avec arbres fruitiers, jardin. Maison située sur rue résidentielle calme. Lot 223' - grand garage. Sous-sol. Air pur. Denis Lavigne 233-7963 ou 352-2546.

Saint-Boniface - Maison centrale, 3 chambres à coucher - 2 étages. Moins de $30,000. Tél.: Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

LA BROQUERIE **RUE SAVARD**
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION	889-2785
P. PINEAU	269-6873
JOE CAMPEAU	269-3303

ST-BONIFACE **$69,000**
Grand duplex en très bon état sur beau lot de 60 pieds. Salle de récréation "Polynesian", garage double chauffé, système d'arrosage sous terre. Bon revenu au 2e étage, plus beaucoup d'autres commodités. Le tout dans une localité idéale.

ROBERT ARNAL - 257-2590 (233-9285)
Mousseau & Mills Realty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



59 ESSEX - 4 chambres à coucher - Très bon état - Cave complète - Lot de 50 pieds. $38,400 seulement. Possession le 1er septembre.

GLENDALE - Maison de 1 an à vendre avec laveuse et sécheuse, 2 chambres à coucher. Prix au-dessous de $20,000. Appelez Roland 247-6050.

ILE-DES-CHENES - Lot: 70 x 120 - $10,900. Maison de 3 chambres à coucher avec garage double. Ferme de 3 acres pour passe-temps, avec bâtiments. Appelez Roland 247-6050.

LORETTE - Maison de 3 chambres à coucher avec salle à manger. Prendrait plus ancienne maison en compte. 142 acres donnant sur grand-route No 1. 4.5 acres donnant sur No 207. Un lot commercial dans village de Lorette. Appelez Roland 247-6050.

•



TRENTE MINUTES DE WINNIPEG - 20 acres - Bungalow de 3 chambres à coucher. 1,120 pieds carrés. Agé de 2 ans. Cave complète. 2 garages simples. Prix réduit à $52,900. Léo Grouette 257-2363.

•



138 NOTRE-DAME - $21,900 - 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Léo Grouette 257-2363.

SAINTE-ANNE - Lot 72 x 120 - $9,000. 20 acres - $9,500. 80 acres - $15,900. Appelez Roland 247-6050.

•

SAINTE-ANNE - Belle grande maison de famille - location centrale - grand salon - salle à manger et comptoir à déjeuner. 4 chambres à coucher, soubassement à la grandeur. Lot de rivière. Seulement $48,500.00. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

RUE ARCHIBALD - 2 chambres à coucher - $27,900.

PARC WINDSOR - 3 chambres à coucher - $38,900.

AV. STERLING - 5 chambres à coucher - $64,900.

AV. BANK - 2 chambres à coucher - $22,900.

79 ACRES - Sainte-Anne - 3 chambres à coucher - $54,900.

Léo Grouette 257-2363
McKague Sigmar 256-4356

SOUTHDALE - Bungalow ensoleillé - 3 chambres à coucher - grand lot paysagé - cuisine de rêve - grand salon - salle de jeux. Doit être vendu - propriétaires ont acheté nouvelle maison. Seulement $52,900. Pour visiter appelez Annette Roy 256-1186 - McKague Sigmar 256-4356.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498

PARC WINDSOR EXCLUSIVE - Maison de 3 chambres à coucher, cuisine avec "Dînette", salle de récréation. En très bon état.

•



SOUTHDALE - $59,900 - Bungalow très propre, 3 chambres à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité. Propriétaire transféré. Doit vendre.



RUE HEBERT - $34,000 - Maison en très bon état. 5 chambres à coucher, bonne cuisine moderne. Beau lot boisé. Peut servir comme maison de revenu. Open house au public le 28 août, de 1h30 à 4h., au 162, rue Hébert, Saint-Boniface.

•



NORWOOD - Près Précieux-Sang. Très beau duplex en très bon état. 1 logis de 3 chambres à coucher, et un logis de 2 chambres à coucher. Grand garage et beaucoup plus.

•

Angle Traverse et Goulet
Propriété "zonée" C2 avec maison à un étage et demi, 3 chambres à coucher - sous-sol aménagé.



PLACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

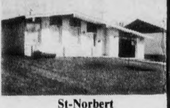
NORWOOD - **$38,500** - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.



St-Norbert
Bungalow style espagnol, situé sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - salle à manger - Entrée encaissée - 3 salles de bains - garage construit sur mesure - en très bonne condition.



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1

PARC WINDSOR - Jolie maison de 4 ans, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation et garage double. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962 ou "pager" 943-8889 code 224, ou bur.: 257-2570.

PRÈS HÔPITAL ST-BONIFACE - Bonne maison de 2 chambres à coucher avec salle à manger. Poêle inclus. Garage. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

BEAUCOUP D'ESPACE

Située sur Fernwood, cette grande maison de 3 chambres à coucher vous plaiera sûrement. Elle a aussi 1 salle à manger plus une grande cuisine avec dépense (pantry), 1 salle de récréation, etc., etc., etc. Venez la voir et comparez. 1,220 pieds carrés pour $49,900. S.V.P. appelez Mme Danis, rés. 253-2102, ou Aimé Fillion, rés. 256-4762, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

VOTRE BUDGET L'APPROUVERA

Pour une fois vous avez la chance d'être propriétaire d'une maison de 4 chambres à coucher sur la Hindley pour $25,900. Minimum comptant: $250.00 par mois seulement. S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou Mme Danis, rés. 252-2102, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

$6,000 SEULEMENT - J'ai un beau morceau de 40 acres avec arbres, et un autre beau 40 acres pour $8,000, à l'est de Winnipeg. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.



NOUVEAU SUR LE MARCHÉ - Joli grand bungalow de 3 chambres à coucher âgé de 2½ ans. Grande cuisine. Belle maison "Manor". Appelez Myrna Hill, rés.: 257-1695 ou "pager" 943-8889 code 158, ou bureau 257-2570.

UNE PERLE DE MAISON

Près des écoles à St-Boniface, cette maison est fantastique. Elle a 3 salles de bains et de grandes chambres à coucher. Peut servir comme duplex. Belle cour, etc., etc., etc. Appelez Yvette Pelletier 233-9207, ou Mme Danis 253-2102, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

La SFM nous informe

UNE PRÉ-MATERNELLE POUR BAMBINS DE 4 ANS AU PARC WINDSOR

Saviez-vous que depuis quelques années il y a dans votre milieu une pré-maternelle pour vos bambins de 4 ans? "Les Pré-Maternelles du Parc Windsor Inc.", se rencontrent pour jouer, partager, chanter, bricoler, et écouter, tout cela en français, sous la direction d'une enseignante qualifiée. Si ce programme vous intéresse, communiquez avec Germaine au 256-2896, Denise au 256-1913, Cécile au 257-2252.

FAITES VITE, IL NE RESTE QUE QUELQUES PLACES!

QU'EST-CE QUE LE GROUPE MINI-FRANCO-FUN?

Vous avez des enfants d'âge pré-scolaire et vous aimeriez qu'ils participent à des activités en français? Alors les Mini-Franco-Fun, c'est pour vous!

Voici les objectifs du programme:

- permettre à vos enfants de jouer avec d'autres enfants de leur âge, en français;
- donner la chance aux mères de perfectionner leur français, aux enfants de pratiquer et garder le leur;
- offrir aux mères l'occasion de se rencontrer, de discuter, et de partager leurs idées avec d'autres mères ayant les mêmes intérêts.

Si cela vous intéresse, communiquez avec Anne-Marie, à la Société Franco-Manitobaine, au 233-4915. Il lui fera plaisir de vous donner les renseignements nécessaires pour former un groupe dans votre communauté.